



Innover, s'engager, réussir!

RAPPORT ANNUEL 2013/2014 COMMISSION SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS





TABLE DES MATIÈRES

Mot du président et de la directrice générale	3
En manchettes	4
Programme de reconnaissance.....	4
D'autres succès	7
Portrait de la commission scolaire	11
Clientèle.....	11
Les établissements aux ordres primaire et secondaire.....	12
Les établissements aux secteurs des adultes et de la formation professionnelle	13
Le conseil des commissaires	14
Les comités du conseil.....	17
Les instances consultatives de la commission scolaire	18
La direction générale	20
Les Services des ressources financières	21
Les Services éducatifs aux jeunes	23
Le Service de l'informatique	24
Les Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle	25
Le Service aux entreprises	26
Les Services des ressources humaines	27
Les Services du Secrétariat général et des communications	28
Les Services des ressources matérielles	29
Le Service du transport scolaire	30
Reddition de compte concernant la lutte à la violence et à l'intimidation	31
Le protecteur de l'élève	32
Réduction de la taille de l'effectif et des dépenses de nature administrative	33
Reddition de compte 2013-2014	34

Ce rapport annuel est produit conformément à l'article 220 de la Loi sur l'instruction publique, dont voici l'extrait pertinent :

La commission scolaire prépare un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan stratégique et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec le ministre.

Ce rapport rend compte également au ministre des résultats obtenus en fonction des orientations et des objectifs du plan stratégique établi par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

La commission scolaire doit faire mention dans ce rapport, de manière distincte pour chacune de ses écoles, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance

du directeur général de la commission scolaire par le directeur de l'école en application de l'article 96.12, des interventions qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.

La commission scolaire transmet une copie du rapport au ministre et le rend public au plus tard le 31 décembre de chaque année.

Une production de l'équipe des Services du Secrétariat général et des communications
Conception graphique : Passep'Art Communications enr.

La forme masculine ou féminine peut être employée seule afin de ne pas alourdir le texte, sans discrimination.



MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

INNOVER, S'ENGAGER, RÉUSSIR!

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons le rapport annuel de la commission scolaire pour l'année 2013-2014. Celui-ci fait état des réalisations de notre communauté scolaire tout en dressant l'état de la mise en œuvre du plan stratégique de la commission scolaire et de la convention de partenariat conclue avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de laquelle nous entreprenons d'ailleurs le dernier droit.

L'avis de la tenue des élections scolaires pour novembre 2014 est aussi venue annoncer l'entrée en vigueur prochaine de plusieurs modifications importantes dans la gouvernance scolaire. Un nombre réduit de commissaires viendront composer notre conseil avec un président élu sur l'ensemble du territoire de la commission scolaire et un plus grand nombre de commissaires représentants du comité de parents.

Alors qu'on croyait derrière nous les compressions budgétaires, l'année s'est terminée sur l'annonce de nouvelles coupures, forçant à la fois la préparation d'un budget déficitaire pour l'année 2014-2015 et le report de son adoption. La commission scolaire assure par ailleurs un contrôle constant et rigoureux de ses dépenses de nature administrative. D'ailleurs, à ce chapitre, elle figure nettement parmi les plus efficaces des commissions scolaires qui comptent de 5 000 à 10 000 élèves. La gestion scolaire propose donc des défis à plusieurs égards. Et au plan administratif comme pédagogique, l'innovation et l'engagement sont essentiels.

La gestion par résultats nous amène à poser un regard analytique sur nos pratiques. Par ailleurs, chacun de nos élèves vit une réalité qui lui est propre et entretient un projet spécifique de formation et de vie. Il nous appartient donc de savoir adapter notre offre de service pour répondre aux besoins de chacun de nos élèves puisque dans ce contexte, la réussite s'atteint de l'innovation et de l'engagement.

Au cours de cette année, des changements significatifs ont d'ailleurs été apportés à notre offre de service. Un premier groupe d'élèves a entrepris son cheminement scolaire par le nouveau programme de la maternelle 4 ans. Cette première expérience s'est avérée fort enrichissante pour ces élèves. Cette année a aussi été marquée par l'implantation de la nouvelle organisation regroupée du parcours de la formation préparatoire au travail au sein de la même école secondaire. Les résultats obtenus indiquent que cette nouvelle organisation profite à l'expérience scolaire des élèves et favorise leur réussite. Par ailleurs, la préparation d'un autre parcours s'est entreprise pour venir aussi bonifier notre offre de service. En effet, nos deux centres de formation professionnelle, en collaboration avec trois écoles secondaires, planifient un parcours de formation professionnelle en concomitance pour les élèves de 4^e secondaire leur permettant d'entamer un programme de formation professionnelle tout en complétant les prérequis exigés pour la diplomation.

Nos centres de formation professionnelle se sont aussi illustrés au cours de l'année. Le centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac s'est vu décerner une mention spéciale dans le cadre des Prix d'excellence de la Fédération des commissions scolaires du Québec pour son projet *Entrée en Formation* qui contribue, depuis son introduction, à l'augmentation du taux de réussite et de diplomation des élèves. Le centre de formation professionnelle des Moissons a pour sa part raflé les honneurs au Concours international des jeunes apprentis paysagistes tenu à Bourg-en-Bresse, en France.

On vous invite donc à revisiter avec nous l'année qui vient de s'écouler et à prendre connaissance des réalisations que nous partageons.



Carole Houle
Directrice générale



Michel Duchesne
Président



EN MANCHETTES : INNOVER, S'ENGAGER, RÉUSSIR!

La réussite prend pour chacun une signification bien différente. Bien que la réussite scolaire évoque une notion qui nous est commune, il nous faut adapter pour chacun de nos élèves notre offre de service à leurs projets spécifiques de formation et de vie. Pour y arriver, nous ne ménageons aucun effort parce que nous savons que la réussite s'atteint des forces de l'innovation et de l'engagement.

Ce sont précisément ces innovations et engagements que nous célébrons par notre programme de reconnaissance. En se rappelant d'une part qu'ils sont déployés quotidiennement dans nos établissements par les membres du personnel de la commission scolaire, par ses bénévoles et par ses partenaires, et en prenant le temps, d'autre part, de souligner la contribution exceptionnelle de certains d'entre nous.

Cette année, 24 projets ont été soumis au concours, parmi lesquels, onze ont été retenus en tant que finalistes. Le [programme souvenir](#) est disponible dans le site Internet de la commission scolaire. Voici les récipiendaires des prix d'excellence et mentions d'honneur, et le coup de coeur du jury :

■ PRIX D'EXCELLENCE

Catégorie Engagement personnel

Ligue de mini-basket

La Ligue de mini-basket permet l'apprentissage et la pratique des techniques et des stratégies du mini-basket. Les élèves s'entraînent une à deux fois par semaine dans leurs écoles en vue de participer à 5 tournois mensuels tenus à l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois. La compétition est amicale et conduite dans le respect d'une haute éthique sportive. Les victoires ou défaites ne font l'objet d'aucun classement. Un banquet reconnaissance permet de clôturer la saison et de reconnaître l'implication des joueurs, des entraîneurs et des bénévoles.

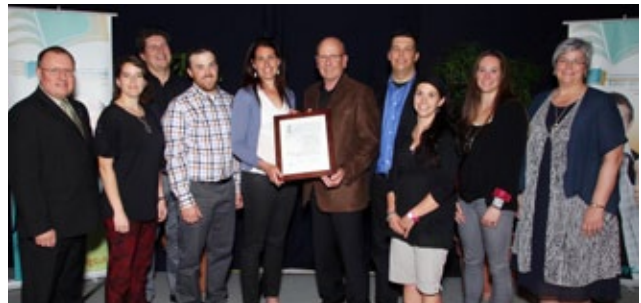
Née de l'engagement original de messieurs André Charlebois, Robert Barrette, Éric Thibodeau, Martin Beaulieu et Jacques Payette, l'organisation célèbre maintenant ses 20 ans. Annuellement, ce sont maintenant de 200 à 250 élèves de 13 écoles différentes réparties dans 9 municipalités qui comptent sur une équipe d'organisateur engagés pour vivre une expérience sportive enrichissante et épanouissante empreinte d'engagement, de persévérance, d'esprit sportif, de respect et de camaraderie.

Outre un plaisir évident, les élèves en retirent une importante valorisation et un profond sentiment d'appartenance, eux qui portent fièrement, à chacun des entraînements et tournois, leur chandail à l'effigie de leur école.

La ligue prépare maintenant son expansion sur le territoire des écoles primaires de Salaberry-de-Valleyfield!



Des élèves en plein match



De gauche à droite : Michel Duchesne, Claudia Pilon, Michel Brunet, Louis Morisset, Véronique Gendron, André Charlebois, Jean-Sébastien Houle, Sonia Gariépy, Isabelle Byette et Carole Houle

Catégorie Innovation pédagogique

Littérature en classe et en commun

Ce projet visait à inspirer les enseignants dans la réalisation de projets en lien avec la littérature de jeunesse par la diffusion d'expériences et de pratiques novatrices et créatives dans une perspective de promouvoir le plaisir de la lecture. L'exercice devait permettre l'accès à des exemples concrets de projets et l'opportunité d'échanger avec les personnes qui les ont réalisés. C'est ainsi que s'est tenu le premier salon pédagogique et littéraire de la commission scolaire, appelé Littérature en classe et en commun. ►►

Près de 60 enseignantes et enseignants du primaire de la commission scolaire ont donc pu visiter une douzaine de kiosques d'exposition animés par leurs collègues qui avaient une belle expérience pédagogique et littéraire à partager. À travers la visite des différents kiosques d'exposition animés par des enseignantes oeuvrant au préscolaire et aux trois cycles du primaire, les participants ont pu découvrir de nombreux projets réalisés en classe, ayant en commun l'enseignement de diverses disciplines à travers l'exploitation d'oeuvres littéraires de qualité. Ils ont ainsi eu l'occasion d'échanger avec des collègues et de trouver plusieurs sources d'inspiration.

Par ailleurs, les participants ont aussi eu l'occasion d'entendre une conférence sur l'utilisation des albums pour susciter des situations d'écriture chez les élèves du primaire et de participer à un atelier permettant l'exploration de la lecture dans toutes les disciplines et la découverte de plusieurs oeuvres littéraires.

L'évènement rappelle les efforts de promotion de l'exploitation pédagogique de la littérature de jeunesse déployés dans les établissements de la commission scolaire. Le développement de la compétence « Lire » apparaît d'ailleurs spécifiquement au Plan stratégique de la commission scolaire dans lequel s'inscrit cette activité.



Différents kiosques d'exposition animés par des enseignants



De gauche à droite : Michel Duchesne, Linda Berniqué, Lyne Lafontaine, Sylvie Leblanc, Marie-Claude Martel-Perreault, Mélanie Lalonde-Larochelle et Carole Houle

■ MENTIONS D'HONNEUR

Catégorie Engagement personnel

Pêche en herbe

L'idée originale de réaliser le programme *Pêche en herbe* à l'école Saint-Étienne a été lancée par un parent. Ce programme est offert par la Fondation de la faune du Québec et destiné aux activités d'initiation à la pêche sportive chez les jeunes. Il permet aux jeunes pêcheurs de découvrir la biologie, l'habitat du poisson, le coffre et l'équipement de pêche, la fabrication des nœuds, les techniques de pêche, l'éthique du pêcheur, la protection de l'environnement, la sécurité sur le plan d'eau, etc.



Des élèves de l'école Saint-Étienne sur le lac Saint-Louis lors de la journée de pêche



De gauche à droite : Michel Duchesne, Rita Latour-Dumouchel, Suzie Dansereau, Annie Desrosiers, Joëlle Leduc, Lucie Girard, Carole Houle et Rémi Archambault (à l'arrière)

Le matériel éducatif et les ensembles de pêche sont fournis dans le cadre du programme. Des agents de la protection de la faune offrent de courts ateliers en classe. Ensuite, les élèves assurent le montage des brimbales et une partie de pêche blanche se tient sur le lac Saint-Louis, et une visite de la Centrale hydroélectrique complète la journée. Les apprentissages sont significatifs et s'acquièrent à l'intérieur d'un contexte réel. ►►

■ EN MANCHETTES : INNOVER, S'ENGAGER, RÉUSSIR!

Les jeunes participants reçoivent un certificat *Pêche en herbe* qui tient aussi lieu de permis de pêche valide jusqu'à leurs 18 ans.

Mme Suzie Dansereau, animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire a réalisé ce projet pour les élèves de la 2^e à la 6^e année.

La journée de pêche blanche a pris l'allure d'un grand rassemblement familial sur le lac, d'ailleurs fort remarqué. Cette activité a su grandement contribuer au sentiment d'appartenance des élèves et des membres du personnel de l'école.

Catégorie Innovation pédagogique

Les reptiles

Le projet, réalisé par l'école du Parcours, consiste à favoriser le développement des habiletés sociales en suscitant le recours au partage des responsabilités et le respect des rôles de chacun dans l'entretien de 6 reptiles hébergés dans un local de classe. Il s'agit de reptiles hypoallergènes au tempérament doux et pacifique. De par la nature de son tempérament et les tâches essentielles à la satisfaction de ses besoins, l'animal fait appel au calme, à la concentration et à la capacité d'organisation de l'élève.



Ces reptiles agissent en tant qu'élément facilitateur pour développer, approfondir et maintenir plusieurs compétences aux plans affectif, social et pédagogique chez les élèves. Des effets bénéfiques sont rapidement observés auprès des jeunes ayant des problématiques variées telles que l'hyperactivité, le trouble de l'attachement, un trouble de comportement, l'anxiété ou des phobies.

Accompagnés de l'éducateur, plusieurs élèves ont la tâche d'administrer les soins nécessaires aux animaux. Les élèves peuvent ainsi les prendre et même les déposer sur leur épaule tout en accomplissant leurs tâches académiques. La pratique permet de sécuriser les élèves et de calmer leur anxiété. Les reptiles sont également utilisés dans l'enseignement de notions académiques à l'intérieur de différents cours (sciences, mathématique, français, exploration professionnelle et sensibilisation au marché du travail).

Ce projet permet d'une part à l'équipe d'explorer de nouvelles pratiques pédagogiques pour favoriser la réussite et encourager la persévérance, et d'autre part, fait appel au développement de nouvelles compétences professionnelles, notamment en lien avec la zoothérapie qu'il aura fallu documenter au préalable. Il permet à l'élève de connaître, peut-être pour la première fois, un sentiment d'appartenance à un projet scolaire vécu avec le personnel puis, graduellement, à un groupe. L'élève est aussi sensibilisé à l'importance du bien-être et à sa fragilité. Le projet contribue à favoriser les liens avec les intervenants du centre jeunesse, les principaux collaborateurs. Les élèves partagent leurs connaissances avec leurs éducateurs et sont fiers de les initier à ces animaux.



De gauche à droite : Michel Duchesne, Pascal Hébert, Suzie Vranderick, Louis-Félix Marcotte et Carole Houle

■ COUP DE CŒUR DU JURY

Défilé du père Noël

Dans le cadre de leur cours d'entrepreneuriat, les élèves du groupe Défi 2, de l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois, guidés par leur enseignante, Mme Pascale Gaudreault, ont organisé le défilé du père Noël 2013 dans les rues de Beauharnois. Un projet d'envergure dont la réalisation a nécessité plusieurs heures de préparation et surtout un leadership exceptionnel.

Afin de réaliser l'évènement, les élèves et l'enseignante en ont entrepris la planification bien des mois d'avance. Pour y arriver, les élèves ont dû multiplier les heures de travail et déployer les stratégies entrepreneuriales apprises en classe.

Des centaines de personnes se sont réunies le long du parcours pour assister au défilé. De nombreuses jeunes familles se sont déplacées à la Place du Marché de la ville de Beauharnois pour assister à l'arrivée du père Noël, féérique dans les circonstances.

Courtoisie Annie Hébert, Journal Le Suroît Régional



Pascale Gaudreault et ses élèves du groupe Défi secondaire 2 avec Éric Ste-Marie, Suzie Dubuc, Carole Houle et Michel Duchesne

■ D'AUTRES SUCCÈS...

Prix d'excellence de la Fédération des commissions scolaires du Québec

Le centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac s'est vu décerner un grand honneur dans le cadre des *Prix d'excellence de la FCSQ 2013-2014*. Ce concours annuel de la Fédération des commissions scolaires du Québec a pour objectif de souligner et de promouvoir le travail des commissions scolaires et les réalisations de l'école publique.

Le centre a été récompensé dans la catégorie « Mention spéciale en formation professionnelle » pour son projet *Entrée en Formation*, qui contribue à l'augmentation du taux de réussite et de diplomation des élèves, depuis son introduction en 2008.

[Une vidéo sur le projet et une entrevue avec les récipiendaires sont disponibles dans le site Internet de la Fédération des commissions scolaires du Québec.](#)



De gauche à droite : Denis Ménard, Carole Houle, Michel Duchesne, Francine Jacques, François Vaudrin, Josée Bouchard et Jean Soulard

■ EN MANCHETTES : INNOVER, S'ENGAGER, RÉUSSIR!

Explo-culture

Le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM) a reconnu le projet Explo-culture par une distinction importante, soit l'attribution d'un « prix Partenariat » lors de sa Soirée reconnaissance annuelle. La commission scolaire, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et le Collège de Valleyfield ont ainsi été récompensés pour la réalisation de ce projet innovateur qui favorise l'exploration et le rayonnement de la culture sur le territoire de Salaberry-de-Valleyfield.



Michel Duchesne, Chantal Rochon, responsable du dossier culturel à la commission scolaire, Julie Duranleau, en remplacement d'Émilie Fortier, coordonnatrice de la Troupe de théâtre du Collège de Valleyfield, et Pierre Crépeau, coordonnateur au service récréatif et communautaire de la ville de Salaberry-de-Valleyfield

Concours international d'apprentis paysagistes en France

Quatre élèves du centre de formation professionnelle des Moissons et deux de leurs enseignants ont participé au Concours international des jeunes apprentis paysagistes tenu à Bourg-en-Bresse, en France. Alors qu'ils avaient laissé aux Florales de Bourg-en-Bresse leur aménagement paysager de 50 mètres carrés et qui s'étendait sur 13 élévations, ils rapportaient dans



leurs valises le Grand prix du Jury, le Sécateur d'or, un trophée de l'Association des travaux du bâtiment et du paysage et une médaille d'or honorifique de la Ville de Bourg-en-Bresse.



De gauche à droite, à l'avant : André Daoust, représentant du député de Beauharnois, Stéphane Billette, député de Huntingdon, Stéphanie Foucrault, Claué Brault-Kingsbury, Charles Fichault, Samuel Monique et Carole Houle et à l'arrière : Marc Vigneault, Michel Duchesne, Claudia Léonard et Yves Jetté

Chapeau, les filles!

Ce concours souligne la volonté et le travail des femmes inscrites à un programme de la formation professionnelle ou technique qui mène à l'exercice d'un métier traditionnellement masculin. Elles sont invitées à faire valoir leurs motivations et leurs projets d'avenir.

Marie-Hélène Desrosiers, élève en Arboriculture-élagage au centre de formation professionnelle des Moissons a remporté une bourse de 500 \$ en formation professionnelle au gala de la région de la Montérégie.



Marie-Hélène Desrosiers et Chantal Denis, directrice générale du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Sophie Gascon, élève en Production animale au centre de formation professionnelle des Moissons a remporté la bourse de 500 \$, au gala de la région de la Montérégie, offerte par la Conférence régionale des élus Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et elle est également lauréate du prix de 2 000 \$ Environnement du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.



Sophie Gascon et Claire Raymond, conseillère économie sociale et égalité à la Conférence régionale des élus Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.



Jessica Brown

De plus, l'enseignante et mentore de Sophie Gascon du centre de formation professionnelle des Moissons, Jessica Brown, a remporté un Prix mentorat de 500 \$.

Gala d'excellence du RSEQ scolaire

Ce gala permet de diriger les projecteurs sur des élèves-athlètes passionnés, énergiques et talentueux faisant figure de modèles de détermination, d'optimisation et de persévérance. Il est aussi l'occasion de saluer l'engagement exceptionnel d'entraîneurs, d'officiels et des établissements d'enseignement qui accompagnent les jeunes vers l'excellence.



Émilie Pilon

Émilie Pilon, élève de l'école Arthur-Pigeon, a remporté le prix de l'élève-athlète de 5^e secondaire ayant le mieux concilié le sport et les études lors du Gala d'excellence provincial du RSEQ. Émilie s'est illustrée au plan académique, dans la pratique du volleyball et pour son engagement dans la vie étudiante particulièrement au comité des Frontaliers actifs.

Marie-Ève Roy et **Rose Choinière**, également de l'école Arthur-Pigeon, figuraient aussi au rang des finalistes au Gala d'excellence dans les catégories Entraîneuse féminine Prix d'excellence et Élève au niveau secondaire ayant le plus contribué au développement de la vie sportive dans son établissement en conciliant la réussite de ses études respectivement.

Projet Réussite Samajam

C'est toujours dans une ambiance de fête et au rythme entraînant des percussions que le projet musical Réussite Samajam - Valleyfield a été lancé, cette fois à l'école Langlois. Rappelons que le projet, développé et déployé par SAMAJAM, vise à favoriser la persévérance scolaire au moyen d'un grand projet musical. Ce projet a su mobiliser l'école Notre-Dame-du-Saint-Esprit l'an dernier et s'est poursuivi cette année avec le personnel et les élèves de l'école Langlois qui se sont montrés très fiers de lancer leur édition du projet. Le projet, réalisé sur trois ans, a été initié par la Caisse Desjardins de Salaberry-de-Valleyfield et est soutenu financièrement par la Conférence régionale des élus (CRÉ) Vallée-du-Haut-Saint-Laurent dans le cadre du Fonds de développement régional.



■ EN MANCHETTES : INNOVER, S'ENGAGER, RÉUSSIR!

Le grand Crescendo

Ce rassemblement musical, unique en son genre, se voulait une occasion pour plus de 500 jeunes des écoles primaires et secondaires de fraterniser et d'échanger lors d'un rassemblement musical de grande envergure.

Tout au long de cette journée, les jeunes ont eu la chance de travailler avec des formateurs réputés en musique. Que ce soit par des ateliers de chant, de percussions, de gumbots ou d'harmonie, les jeunes ont pu découvrir de nouvelles techniques musicales, ou renforcer celles qu'ils connaissaient déjà, mais aussi de s'ouvrir à de nouvelles passions, qui se sont étendues bien au-delà des différents ateliers.

À la fin de cette journée, les élèves ont offert une prestation à la salle Albert-Dumouchel devant tous les participants et les dignitaires invités. Ce fut une occasion de découvrir, avec plaisir et étonnement, les apprentissages de la journée.



Chorale formée des élèves inscrits aux ateliers de chant lors de la prestation en fin de journée

Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS)

Le projet Guichet d'accès unique aux services jeunesse initié par l'équipe du CSSS du Suroît a été retenu par l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS) dans le cadre de son Opération Bons coups. La persévérance scolaire, les retards associés au développement des enfants et les difficultés d'adaptation des jeunes interpellent quotidiennement le réseau de l'éducation et le réseau de la santé.

Le CSSS et la commission scolaire font ici front commun avec le Guichet d'accès unique aux services jeunesse. Celui-ci se veut la porte d'entrée unique pour l'ensemble des programmes de services jeunesse du territoire, qu'ils soient en lien avec l'école ou le CSSS.



Michel Duchesne, Ginette Pariseault, directrice réseau famille, services généraux et développement des communautés au CSSS du Suroît, Julie Lavigne, Chef Famille-Enfance-Jeunesse au CSSS du Suroît, Carole Houle, Serge Poirier, Diane Lavallée, directrice générale de l'AQESSS, Isabelle Primeau, coordonnatrice MESS-MELS au CSSS du Suroît, Nicole Marleau, présidente du Conseil d'administration au CSSS du Suroît et François Therrien, directeur général du CSSS du Suroît

Des retraites bien méritées !

Annuellement, la commission scolaire souligne l'engagement de ses employés et les services de ceux qui quittent pour une retraite bien méritée. Trente employés de la commission scolaire ont pris le chemin de la retraite en fin d'année.



Carole Houle, Michel Brunet et Michel Duchesne à l'occasion de la retraite de Jacinthe Leblanc

Trente employés ont également fêté leurs 25 ans de services au sein de la commission scolaire.



Carole Houle, Patrick Forcier, Sylvain Leblanc, Michel Duchesne, Marie-Josée Poirier et Lucie Martel soulignent les 25 ans de services de Michel Rodrigue



4 PORTRAIT DE LA COMMISSION SCOLAIRE

La commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. La commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.

L'établissement a pour mission de dispenser les services éducatifs prévus et de collaborer au développement social et culturel de la communauté. L'école doit également faciliter le cheminement spirituel de l'élève afin de favoriser son épanouissement et, dans le respect du principe de l'égalité des chances, instruire, socialiser et qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

La commission scolaire dessert une population de 85 000 personnes qui habitent un vaste territoire de 1 636 km² situé à l'extrémité ouest de la région de la Montérégie. Deux municipalités régionales de comté, celle de Beauharnois-Salaberry et celle du Haut-Saint-Laurent, occupent ce territoire identifié comme un milieu semi-urbain, car une grande partie de la population vit en milieu rural.

ORDRE D'ENSEIGNEMENT	NOMBRE
Formation générale des jeunes	
• Préscolaire 4 et 5 ans	743
• Primaire	3 818
• Secondaire	3 164
	7 725
Formation générale adulte	
• Équivalent temps plein	413,04*
Formation professionnelle	
• Équivalent temps plein	412,03*

ÉduCo Formation – Services aux entreprises

18 entreprises participantes comprenant 1 212 participants pour un total de 620 heures de formation.

*Données extraites du bilan 4 - Charlemagne

Personnel enseignant	1 013
Personnel de soutien	385
Personnel cadre (services administratifs et établissements)	60
Personnel des services de garde	116
Personnel de surveillance	123
Personnel professionnel	61

Les établissements aux ordres primaire et secondaire :

Établissement	Direction	Président(e) Conseil d'établissement	Représentant(e) Comité de parents	Substitut Comité de parents
ÉCOLES PRIMAIRES de moins 100 élèves				
Saint-Étienne Saint-Étienne-de-Beauharnois	Sylvie Larose Annie Desrosiers, adj.	France Daigneault	Julie Tremblay	Nancy Chiasson
Saint-Jean Howick	Normand Landry	Karine Poirier	Samuel Bisson	Geneviève Riendeau
Omer-Séguin Saint-Louis-de-Gonzague	Michel Brunet	Isabelle Messier	Philippe Lavallée	Éveline Vinet
ÉCOLES PRIMAIRES de 100 à 150 élèves				
Saint-Eugène Beauharnois	Karen Bélanger	Anne-Marie Presne	Jean-Paul Livenais	Katherine Huot
Saint-Urbain Saint-Urbain-Premier	Normand Landry	Lucie Plamondon	Lyne Perras	Lucie Plamondon
Montpetit Saint-Chrysostome	Louise Faucher/ Dominic Tremblay par intérim	Karine Lacroix	Marie-Ève Talbot	Marianne Forget
Centrale Saint-Antoine-Abbé Franklin	Louise Faucher/ Dominic Tremblay par intérim	Marlyne Cécycy	Marie-France Bleau	Claudia Parent
Notre-Dame-du-Rosaire Ormstown	Michel Brunet	Sylvie Dumas	Chantal Laroche	Martin Chartrand
Des Jeunes-Riverains Saint-Anicet	Geneviève Leroux	Lina Boucher	Jacinthe Théorêt-D'Aoust	Lina Boucher
Notre-Dame-de-l'Assomption Saint-Stanislas-de-Kostka	Geneviève Leroux	Tina Leblanc	Mireille Rossignol	Jacinthe Boucher
Sainte-Agnès Salaberry-de-Valleyfield	Élisa Médina par intérim	Ghislain Vincent	Régent Gravel	Pierre St-Aubin
Saint-Joseph-Artisan Salaberry-de-Valleyfield	Suzie Lepage	Pierre-Marc Gendron	Pierre-Marc Gendron	Stéphanie Leboeuf
Dominique-Savio Salaberry-de-Valleyfield	Guy Lambert	Marc-André D'Amour	Mélanie Leduc	Anne-Marie Martel
ÉCOLES PRIMAIRES de 150 à 200 élèves				
Notre-Dame-de-la-Paix Beauharnois	Karen Bélanger	Marie-Claude Frappier	Jacinthe Ménard	Marie-Claude Frappier
Montpetit Salaberry-de-Valleyfield	Suzie Lepage	David Robitaille	Sébastien Perron	David Robitaille
Notre-Dame-du-Saint-Esprit Salaberry-de-Valleyfield	Guy Lambert	Ian Blanchet	Karine Latour	Isabelle Fecteau
Sacré-Cœur Salaberry-de-Valleyfield	Liette Montpetit	Marie Gauvreau	Vacant	Vacant
Saint-Eugène Salaberry-de-Valleyfield	Johanne Benjamin	Nathalie Huneault	Julie Huneault	Chantal Lavallée
ÉCOLES PRIMAIRES de 200 à 300 élèves				
Jésus-Marie Beauharnois	Josée Poirier	Jean-François Lanctôt	Mylène Simard	Jean-François Lanctôt
Saint-Paul Beauharnois	Sylvie Larose Annie Desrosiers, adj.	Roxanne Poissant	Marc Lupien	Vacant
Sacré-Cœur Sainte-Martine	Rachel Duquette	Yvan Pilon	Alain Daigneault	Patrick Marleau
Notre-Dame Huntingdon	Michel Girard	Marie-Ève Dion	Marie-Ève Dion	Peggy Grégoire-Morrisette
Marie-Rose - Saint-André Salaberry-de-Valleyfield	Linda Gagnon	Karine Prigent	Karine Prigent	Marie-Claude Perreault
Élisabeth-Monette Salaberry-de-Valleyfield	Chantal Lacasse	Simon Loiselle	Simon Loiselle	Isabelle Gauthier
Langlois Salaberry-de-Valleyfield	Éric De Bellefeuille	Julie Fortin	Mélanie Smith	Vacant
Frédéric-Girard Salaberry-de-Valleyfield	Lucie Deschamps	Isabelle Roy	Nicolas Briancourt	Isabelle Roy
ÉCOLE PRIMAIRE ET SECONDAIRE				
Sainte-Martine	Marie-Josée Meloche	Rita Widmer	Rita Widmer	Yves Moreau

Les établissements... Suite

Établissement	Direction	Président(e) Conseil d'établissement	Représentant(e) Comité de parents	Substitut Comité de parents
ÉCOLES SECONDAIRES				
du Parcours Salaberry-de-Valleyfield	Suzie Vranderick	Cet établissement offre des services à la clientèle du Centre jeunesse de la Montérégie. Il exerce ses activités dans le cadre d'une collaboration avec le ministère de la Santé et des Services Sociaux et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Les élèves qui le fréquentent sont âgés de 12 à 18 ans.		
Patriotes-de-Beauharnois Beauharnois	Éric Ste-Marie Jean Ricard, adj. Suzie Dubuc, adj. Lucie Langlois, gest. adm.	Julie Frappier	Julie Frappier	Vacant
Edgar-Hébert Salaberry-de-Valleyfield	Joël Mercier Lyne Valade, adj. par intérim Diane Lussier, adj.	Sarah Boileau	Annick Fortin	Vacant
Baie-Saint-François Salaberry-de-Valleyfield	Sylvain Leblanc Patrick Forcier, adj. Lucie Martel, adj. Marie-Josée Poirier, adj.	Marthe Thibault	Karine Bouvrette	Stéphane Benoît
Arthur-Pigeon Huntingdon	Lynda Loignon Lori Béclair, adj. Dominic Tremblay, adj.	Estelle Henderson	Estelle Henderson	Édith Caza

Les établissements aux secteurs des adultes et de la formation professionnelle

Les centres intégrés du Nouvel-Envol Roger Robidoux, directeur Lynda St-Onge, adj. Pierre Cholette, adj.	
Centre la Nouvelle-École 23, rue Saint-André, Beauharnois	Services d'enseignement : <ul style="list-style-type: none"> • Développement des compétences de base en français et en mathématique • Présecondaire à 5^e secondaire (français, anglais, mathématique) • Intégration socioprofessionnelle
Centre Jean-XXIII 16, rue Cross, Ormstown	
Centre du Nouvel-Envol 115, rue Saint-Charles Salaberry-de-Valleyfield	Services d'enseignement : <ul style="list-style-type: none"> • Développement des compétences de base en français et en mathématique • Francisation • Présecondaire à 5^e secondaire (français, anglais, mathématique, histoire et sciences) • Intégration sociale • Intégration socioprofessionnelle • Cours de préparation aux GEDTS
Centre de formation professionnelle des Moissons 260, rue Gagnon, Beauharnois	Programmes offerts <ul style="list-style-type: none"> • Arboriculture et élagage (DEP) • Grandes cultures (DEP) • Horticulture et jardinerie (DEP) • Lancement d'une entreprise (ASP) • Mécanique agricole (DEP) • Production acéricole (DEP) • Production animale (DEP) • Production horticole (DEP) • Réalisation d'aménagements paysagers (DEP)
Centre Saint-Joseph 51, St-Pierre, Saint-Chrysostome Claudia Léonard, directrice par intérim Lucie Langlois, gestionnaire administrative	
Centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac 445, rue Jacques-Cartier Salaberry-de-Valleyfield	Programmes offerts <ul style="list-style-type: none"> • Assistance à la personne à domicile (DEP) • Assistance à la personne en établissement de santé (DEP) • Boucherie de détail (DEP) • Coiffure (DEP) • Comptabilité (DEP) • Lancement d'entreprise (ASP) • Mécanique industrielle de construction et d'entretien (DEP) • Santé, assistance et soins infirmiers (DEP) • Secrétariat (DEP) • Secrétariat juridique (DEP) • Soudage-montage (DEP) • Vente-conseil (DEP)
Centre Sainte-Cécile 30, rue Saint-Thomas Salaberry-de-Valleyfield François Vaudrin, directeur Marc Brichau, adj. Marie-Josée Poirier, adj. /Lyse Baldwin, adj. par intérim Alain Hallé, gestionnaire administratif	

Les établissements administratif et éducatif

Centre administratif 630, rue Ellice, Beauharnois	Centre éducatif des artisans 47, rue Perreault, Salaberry-de-Valleyfield
---	--



LE CONSEIL DES COMMISSAIRES

La commission scolaire est administrée par un conseil des commissaires composé de 19 commissaires élus dans autant de circonscriptions et de deux commissaires représentants du comité de parents, l'un choisi parmi les représentants

des écoles qui dispensent l'ordre d'enseignement primaire et l'autre choisi parmi les représentants des écoles qui dispensent l'ordre d'enseignement secondaire, élus en application de la *Loi sur l'instruction publique*.



Micheline LeBrun-Caza
Circonscription n° 1
Dundee, Godmanchester,
Saint-Anicet et Akwesasne



Suzanne Thibault*
Circonscription n° 8
Salaberry-de-Valleyfield



Claude Lemieux
Circonscription n° 15
Beauharnois



Lise Garneau-Crête
Circonscription n° 2
Huntingdon,
Hinchinbrooke et Elgin



Rita Charette
Circonscription n° 9
Salaberry-de-Valleyfield



Sylvie Montpetit*
Circonscription n° 16
Saint-Étienne
et Beauharnois



Francine Montpetit
Circonscription n° 3
Franklin et Ormstown



Hélène Tremblay*
Circonscription n° 10
Salaberry-de-Valleyfield



Manon Daigneault
Circonscription n° 17
Beauharnois



Mario Duranceau
Circonscription n° 4
Saint-Louis-de-Gonzague,
Saint-Stanislas-de-Kostka
et Sainte-Barbe



Frank Mooijekind,
vice-président*
Circonscription n° 11
Salaberry-de-Valleyfield



Jacinthe Leduc
Circonscription n° 18
Saint-Urbain-Premier
et Sainte-Martine
Nommée le 8 novembre 2010



Jeanne-D'Arc Patry-Levert*
Circonscription n° 5
Salaberry-de-Valleyfield



Diane Giguère
Circonscription n° 12
Salaberry-de-Valleyfield,
secteur Grande-Île



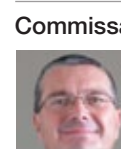
Lionel Brais*
Circonscription n° 19
Saint-Chrysostome,
Havelock, Howick et
Très-Saint-Sacrement



Michel Duchesne, président*
Circonscription n° 6
Salaberry-de-Valleyfield



Éric Legault
Circonscription n° 13
Salaberry-de-Valleyfield,
secteur Saint-Timothée
Nommé le 27 janvier 2014



Commissaires-parents en 2013-2014

Jean-Paul Livenais*
Représentant du comité
de parents pour le primaire



Yvon Asselin
Circonscription n° 7
Salaberry-de-Valleyfield



Marc Rémillard
Circonscription n° 14
Salaberry-de-Valleyfield,
secteur Saint-Timothée



Julie Frappier*
Représentante du comité de
parents pour le secondaire

* Membre du comité exécutif

Photos : CSVT

C'est avec beaucoup de regret que les membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands ont appris le décès de leur collègue, M. Gabriel Landry, le 27 décembre 2013.

M. Landry a occupé des postes électifs dans le milieu de l'éducation, sans interruption depuis 1972. Il a, en outre, été président de la Commission scolaire de Valleyfield, à l'ordre primaire et président du Conseil d'administration de la



Commission scolaire Régionale Salaberry, à l'ordre secondaire. La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) lui a décerné en juin 2013 une Médaille d'or de l'Ordre du mérite pour honorer sa contribution exceptionnelle à l'avancement de l'éducation et particulièrement à la promotion et au progrès des commissions scolaires et du système public d'enseignement.

Le conseil a tenu les 12 séances ordinaires prévues par règlement dont 3 ont été ajournées. Le conseil a également tenu 21 séances de travail.

Certaines réalisations et décisions du conseil des commissaires au cours de l'année 2013-2014 :

- Régime d'emprunts 2013-2014;
- Adhésion au Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour la fourniture d'équipements informatiques usagés;
- Adhésion au CCSR pour la fourniture de serveurs et de solutions de stockage;
- Livre vert : le goût et le plaisir de bouger, vers une politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique;
- Résolution en vue de favoriser le développement de l'offre sport-études;
- Renouvellement de l'affiliation et nomination d'un délégué au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ);
- Nomination d'un nouveau conseiller à l'éthique substitut;
- Nomination d'une agente d'administration aux Services des ressources matérielles – approvisionnement;
- Achats de portables dans le cadre de la mesure 50732B, appel d'offres regroupés par le CCSR;
- Achats de tableaux numériques interactifs dans le cadre de la mesure 50731, appel d'offres regroupé par le CSPQ/CCSR;
- Appui au principe d'équité dans le mode de financement des commissions scolaires et projet de loi 63;
- Adoption de la politique sur le cadenassage des énergies dangereuses;
- Nomination des délégués au comité d'achats regroupés de la Montérégie et de l'Estrie;
- Nomination d'un commissaire à la circonscription n°13;
- Adoption des calendriers scolaires 2014-2015;
- Nomination de la présidente d'élection et détermination de la rémunération du personnel électoral en vue des élections scolaires du 2 novembre 2014;
- Nomination du vérificateur externe année 2013-2014
- Nomination de la direction adjointe aux Services éducatifs aux jeunes, responsable des services complémentaires;
- Adoption de la politique de maintien ou de fermeture des écoles et de la modification de certains services éducatifs dispensés par une école;
- Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2014-2017;
- Renouvellement du contrat d'assurance pour l'année 2014-2015 - Adhésion au Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie en matière d'assurance;
- Adoption des plans d'effectifs;
- Modification du tarif pour la surveillance et l'encadrement du midi;

- Nomination aux postes de directions et directions adjointes d'établissements;
- Reddition de comptes annuelle - Contrats des organismes publics;
- Modification à la structure administrative;
- Demande d'autorisation d'adopter un budget déficitaire 2014-2015;
- Projet de construction école Saint-Jean;
- Demande d'ajout d'espace au centre de formation professionnelle des Moissons.

Et concernant des travaux de construction, de réparation et d'entretien :

- Octroi d'un contrat pour le confinement et la décontamination des locaux affectés aux écoles Saint-Jean, Langlois et Frédéric-Girard;
- Recommandation pour l'octroi des contrats de services professionnels pour le projet de remplacement du gymnase et des classes à l'école Saint-Jean;
- Octroi d'un contrat pour le projet de remplacement de toiture à l'école de la Baie-Saint-François;
- Octroi d'un contrat pour le projet de réfection des locaux du sous-sol à l'école Langlois;
- Octroi d'un contrat pour le projet de reconstruction des locaux du sous-sol à l'école Frédéric-Girard;
- Octroi d'un contrat pour le projet de remplacement des fenêtres et le projet de réfection de maçonnerie à l'école Sacré-Cœur de Sainte-Martine;
- Octroi d'un contrat pour le projet d'aménagement atelier, classe théorique pour le centre de formation professionnelle des Moissons;
- Autorisation pour des travaux additionnels dans le cadre du projet d'agrandissement et de réaménagement du centre de formation de la Pointe-du-Lac;
- Octroi d'un contrat pour le projet de remplacement du système de ventilation – atelier mécanique et soudage-montage au centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac;
- Octroi d'un contrat pour le projet de remplacement de la génératrice et la remise aux normes de l'école de la Baie-Saint-François;
- Contrat pour l'entretien sanitaire à l'école de la Baie-Saint-François et au centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac;
- Octroi du contrat pour le volet démolition et préparation du site dans le cadre de la réhabilitation de l'école Saint-Jean.

■ LE CONSEIL DES COMMISSAIRES

Les félicitations du conseil :

- À M. Gilles Charbonneau pour le don de vélos adaptés à l'école Jésus-Marie;
- Aux élèves Claué Brault-Kingsbury, Stéphanie Foucraut, Samunel Moniqui et Charles Fichault ainsi qu'aux enseignants Yves Jetté et Marc Vignault du centre de formation professionnelle des Moissons pour le succès remporté lors du concours international des jeunes apprentis pay-sagistes tenu à Bourg-en-Bresse en France dans le cadre des Floralties;
- Aux élèves du Programme défi, secondaire 2 et à leur enseignante Pascale Gaudreault pour l'organisation du défilé du père Noël le 7 décembre 2013;
- À M. Éric Legault et Mme Nathalie Huneault pour la réalisation du réaménagement du parc-école de l'école Saint-Eugène de Salaberry-de-Valleyfield;
- Aux participants et gagnants ainsi qu'aux organisateurs du concours Secondaire en spectacle le 22 février 2014 à l'école de la Baie-Saint-François;
- Aux élèves de l'école Arthur-Pigeon pour leur participation et leur comportement remarquables au Défi Pierre Lavoie;
- À l'équipe du centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac ainsi que Mme Francine Jacques et M. François Vaudrin pour le Prix d'excellence de la Fédération des commissions scolaires du Québec dans la catégorie Mention spéciale en formation professionnelle;
- Aux élèves et professeurs des écoles Arthur-Pigeon et secondaire des Patriotes-de-Beauharnois pour les honneurs remportés lors des Galas du RSEQ;
- À Mme Sophie Gascon, élève du centre de formation professionnelle des Moissons pour le prix Environnement remporté lors du concours *Chapeau, les filles!*

La *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil des commissaires doit, par règlement, adopter un code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires qui porte sur les devoirs et obligations des commissaires. Il doit aussi prévoir la désignation d'une personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au code et d'imposer une sanction, le cas échéant. Cette personne est appelée la conseillère à l'éthique. Le 25 juin 2013, le conseil a désigné M^e Madeleine Lemieux, conseillère à l'éthique.

Le [Règlement établissant le code d'éthique et de déontologie du commissaire](#) est disponible dans le site Internet de la commission scolaire.

Le rapport annuel de la commission scolaire doit en outre faire état du nombre de cas traités et de leur suivi, des manquements constatés au cours de l'année par les instances disciplinaires, de leurs décisions et des sanctions imposées.

Au cours de l'année 2013-2014, deux plaintes ont été traitées par la conseillère à l'éthique. Concernant la première plainte, la conseillère à l'éthique a conclu à des manquements aux devoirs d'assiduité et de disponibilité prévus aux articles 3 et 6 du *Code d'éthique et de déontologie du commissaire*, [alors en vigueur](#). Elle a imposé une réprimande au commissaire et l'a enjoint de respecter ces devoirs. Concernant la deuxième plainte, bien qu'elle ait été déposée au cours de l'année, la décision de la conseillère à l'éthique sera rendue au cours de l'année 2014-2015. Elle a conclu de nouveau à des manquements aux devoirs d'assiduité et de disponibilité prévus aux articles 3 et 6 du code et a imposé une 2^e réprimande au commissaire et l'a enjoint de respecter ces devoirs jusqu'à la fin de son mandat.



Le conseil des commissaires et la directrice générale.

■ LES COMITÉS DU CONSEIL

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires a institué ses comités de révision, de gouvernance et d'éthique, de vérification et des ressources humaines.

LE COMITÉ DE RÉVISION

Jacinthe Leduc, Rita Charette et Julie Frappier, membres
Diane Giguère, Francine Montpetit et Jean-Paul Livenais, substituts

L'élève visé par une décision du conseil des commissaires, du comité exécutif, du conseil d'établissement ou du titulaire d'une fonction ou d'un emploi relevant de la commission scolaire ou les parents de cet élève peuvent demander au conseil des commissaires de réviser cette décision. Le conseil des commissaires soumet les demandes qu'il reçoit à l'examen du comité de révision qui lui fait rapport de ses constatations accompagnées de ses recommandations. Le comité a formulé ses constatations et recommandations à l'égard de 22 demandes que le conseil a traité rapidement.

LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Micheline LeBrun-Caza, Francine Montpetit et Marc Rémillard, membres
Manon Daigneault, substitut
Michel Duchesne, d'office

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'assister les commissaires, le cas échéant, dans la sélection des personnes dont les compétences ou habiletés sont jugées utiles à l'administration de la commission scolaire, aux fins de la cooptation prévue au paragraphe 3 de l'article 143 de la *Loi sur l'instruction publique*, ainsi que pour l'élaboration et la mise à jour du code d'éthique et de déontologie établi en application de l'article 175.1 de la loi. Il a en outre pour fonction de formuler des recommandations au conseil des commissaires pour la désignation du protecteur de l'élève et la nomination de la personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au code d'éthique et de déontologie et d'imposer une sanction.

Le comité a tenu 7 rencontres qui lui ont permis, d'une part, de formuler ses recommandations au conseil des commissaires concernant la désignation du conseiller à l'éthique substitut. Le comité a rencontré de nouveaux candidats en entrevue et fait sa recommandation au conseil. Le 28 novembre 2013, le conseil a nommé M^e Francis Gervais, conseiller à l'éthique substitut. D'autre part, le comité a procédé à une révision du Règlement établissement le code d'éthique et de déontologie du commissaire en vue d'en recommander des modifications, corrections ou précisions. Les amendements proposés ont été présentés au conseil en séance de travail le 16 juin 2014 en vue de leur adoption.

LE COMITÉ DE VÉRIFICATION

Lise Garneau-Crête, Gabriel Landry, Jean-Paul Livenais et Francine Montpetit, membres
Julie Frappier, substitut
Michel Duchesne, d'office

Le comité de vérification a notamment pour fonction d'assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources de la commission scolaire.

Le comité s'est réuni à trois occasions. Il s'est penché sur le rapport de la firme Consultaxe Limitée concernant un mandat d'analyse de récupération des taxes à la consommation et de la taxe d'accise pour la commission scolaire, le dossier de la surveillance du midi et des montants à recevoir dans les écoles primaires et secondaires, le statut de la commission scolaire à titre d'organisme de bienfaisance et finalement, la distinction entre une fondation et les fonds à destination spéciale de nos établissements.

LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Diane Giguère, Suzanne Thibault et Manon Daigneault, membres
Rita Charette, substitut
Michel Duchesne, d'office

Le comité des ressources humaines a notamment pour fonctions d'assister les commissaires dans l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience ainsi que des critères de sélection des personnes nommées par la commission scolaire en application des articles 96.8 (directeur d'école), 110.5 (directeur de centre) et 198 (directeur général et directeur général adjoint).

Le comité s'est réuni à trois occasions pour réviser la version finale du projet de politique sur les antécédents judiciaires ainsi que les procédures relatives à la distribution ou à l'administration de médicaments en milieu scolaire primaire, secondaire et en service de garde.



LES INSTANCES CONSULTATIVES DE LA COMMISSION SCOLAIRE

LE COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, la commission scolaire a institué, sous la direction de la directrice générale, un comité consultatif de gestion au sein duquel siègent les directeurs d'école, les directeurs de centre de formation professionnelle, le directeur de centre d'éducation des adultes et des membres du personnel cadre de la commission scolaire. Ce comité se réunit mensuellement et permet à ses membres de participer à l'élaboration du plan stratégique, des politiques et des règlements de la commission scolaire.

LE COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Luc Beaulieu, Julie Frappier, Isabelle Genest, Karine Gibeault, Julie Lamothe, Lyne Loiselle, Denis Morin, Claudia Richer, Lisette Roy, Benoît St-Laurent et Isabelle Vallée, parents, **Serge Poirier**, représentant des Services éducatifs aux jeunes, **Joël Mercier**, représentant des directions d'établissement, **Nathalie Cyr et Josée Mongrain**, représentantes du personnel enseignant, et **Manon Giguère**, représentante des organismes

Ce comité donne son avis à la commission scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves. Il peut aussi donner son avis sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le comité s'est réuni en séance à trois reprises. Il a, en outre, travaillé des consultations sur l'organisation des services aux élèves, le plan d'action du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour la réussite des élèves handicapés et des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, la convention de partenariat et la mise à jour du document Boîte à outils. Deux capsules d'information ont été présentées lors de l'assemblée générale, l'une sur le plan d'intervention et l'autre sur les deux volets de la mesure 30810 (Adaptation scolaire).

Le comité assure également une présence aux activités des comités locaux sur la persévérance scolaire et à la Fédération des comités de parents du Québec.

Le [rapport annuel 2013-2014 du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage](#) est disponible dans le site Internet de la commission scolaire.

LE COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT

Mario Duranceau et Claude Lemieux, membres **Gabriel Landry et Francine Montpetit**, substitués **Rita Widmer**, représentante du comité de parents

Ce comité donne son avis sur la planification, la coordination, le financement et l'administration du transport des élèves, sur le plan d'organisation du transport des élèves de la commission, sur les modalités d'octroi des contrats de transport d'élèves, sur les critères et les modalités d'utilisation du service des places disponibles, l'affectation de tout ou partie du montant d'une subvention allouée pour le transport des élèves qui peut être affecté à d'autres fins et sur toutes les questions que lui soumet la commission.

Ainsi, en cours d'année, le comité a collaboré aux réalisations du Service du transport.

COMITÉ DE PARENTS

Julie Frappier, présidente, **Simon Loiseau**, vice-président, **Jean-Paul Livenais**, secrétaire, **Mélanie Leduc** et **Rita Widmer**, trésorières

Pour la liste complète des membres, voir la liste des établissements, page 12.

Le comité de parents est composé d'un représentant de chaque école et d'un représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le comité de parents a pour fonction de promouvoir la participation des parents aux activités de la commission scolaire, de donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de la commission scolaire et de transmettre à la commission scolaire l'expression des besoins des parents.

Il favorise la participation des parents en éducation au moyen de conférences et de formations, en soutenant les parents des écoles et au titre de partenaire du milieu et en favorisant la réflexion de tous sur la place des parents en éducation.

Il est appelé à être consulté par la commission scolaire sur un grand nombre de sujets concernant l'organisation des services et leur déploiement, dont le plan stratégique de la commission scolaire, la répartition des services éducatifs, le calendrier scolaire et le plan triennal de répartition des immeubles.

Le comité de parents a tenu huit rencontres durant l'année scolaire.

Deux conférences ont été offertes aux parents. La première avec la conférencière, Mme Francine Ferland, qui s'intitulait **Pour parents débordés et en manque d'énergie** et la deuxième avec la policière Mme Nadia Grondin portant sur le thème de la **Cybersécurité**.

Le comité de parents assure sa représentation à divers comités du conseil des commissaires et auprès de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ).

Le comité de parents et les Services du Secrétariat général ont offert une soirée d'information destinée aux parents membres des conseils d'établissement, relative aux rôles et fonctions de ce conseil.

Les membres assurent une représentation auprès des comités de persévérance scolaire du territoire.

Le [rapport annuel 2013-2014 du comité de parents](#) est disponible dans le site Internet de la commission scolaire.

D'autres instances permettent au personnel de participer à la vie démocratique et à la gestion des activités de la commission scolaire, notamment au chapitre des relations de travail et du perfectionnement.



LA DIRECTION GÉNÉRALE

Carole Houle, directrice générale
Denis Ménard, directeur général adjoint
Martine Lavigne, chef de secrétariat

Bien que nous entretenions en permanence un souci d'optimiser les ressources allouées à la commission scolaire, les compressions budgétaires successives des dernières années ont culminé sur d'importantes décisions organisationnelles. Au cours de l'année, et dans ce contexte, la structure administrative de la commission scolaire a été modifiée pour en prévoir la nouvelle constitution.

Par ailleurs, les défis liés à la réussite, au climat dans les établissements et à la qualité des infrastructures sont multiples tout comme les mesures déployées pour les relever comme en fait état ce rapport annuel. Qu'on pense au nouveau programme de concomitance déployé par nos écoles et centres en vue de favoriser la réussite d'un plus grand nombre ou encore aux mesures destinées à la qualité de l'air dans nos établissements. L'exploration de nouvelles stratégies et de nouveaux moyens en vue d'atteindre une plus grande efficacité doit se livrer en mode continu.

Dans chacun de nos établissements, tout le personnel s'investit donc avec dévouement pour assurer le meilleur encadrement à la prestation de service et le meilleur service à chacun de nos élèves en vue de la réussite de leur cheminement scolaire.

Convaincus que la réussite des élèves est une responsabilité que nous partageons, l'enrichissement d'un partenariat avec notre milieu figure toujours au rang de nos priorités. Les liens étroits que la communauté entretient avec ses établissements scolaires et l'intérêt qu'elle porte aux élèves contribuent hautement à leur réussite.

Notre objectif est commun, notre effort est collectif et notre récompense est unique : la réussite de nos élèves.

Le [plan stratégique](#) et la [convention de partenariat](#) sont disponibles dans le site Internet de la commission scolaire.



LES SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Danielle Dupuy, directrice
Édith Jolicoeur, coordonnatrice

Les états financiers pour l'exercice terminé au 30 juin 2014 ont été produits en application des Principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour les organismes apparentés à l'appareil gouvernemental.

Pour l'année 2013-2014, la commission scolaire constate un déficit de l'exercice de 186 019 \$. La commission scolaire s'est vue imposer un ajustement récurrent négatif supplémentaire pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire gouvernemental de 724 621 \$ par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

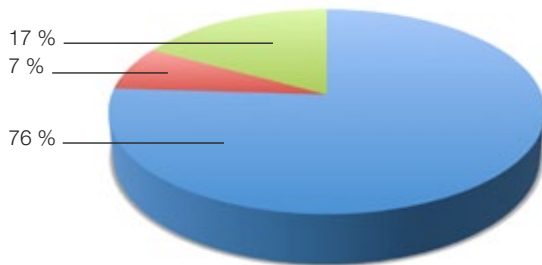
Malgré cela, la commission scolaire a maintenu l'ensemble de ses services aux élèves et leur a consacré 6 162 981 \$ en services complémentaires.

Les allocations spécifiquement reçues pour l'investissement incluant l'amélioration, la transformation et le maintien des bâtiments ont permis la réalisation de projets d'investissement pour une valeur de 9 157 681 \$.

RÉPARTITION DES REVENUS ET DES DÉPENSES PAR SECTEUR EN 2013-2014

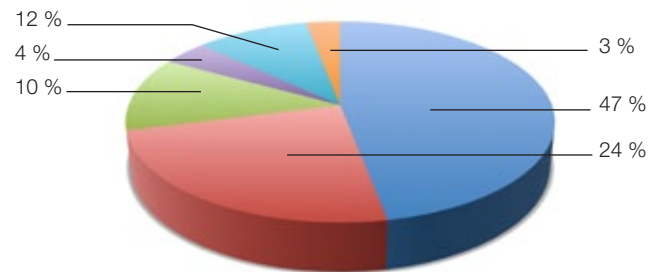
SOURCES DE REVENUS

- Subvention du Mels
- Taxe scolaire
- Autres revenus



DÉPENSES PAR SECTEUR

- Enseignement et formation
- Soutien à l'enseignement
- Service d'appoint
- Act. administratives
- Act. biens meubles, immeubles
- Act. connexes



■ ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2014

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE au 30 juin 2014

ACTIFS FINANCIERS	\$
Découvert bancaire	-144 332
Subvention de fonctionnement à recevoir	11 307 583
Subvention à recevoir - acquisition d'immobilisations	203 494
Subvention à recevoir - financement	30 295 324
Taxe scolaire à recevoir	1 176 279
Débiteurs	1 267 217
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	44 106 565

PASSIFS

Créiteurs et frais courus à payer	16 185 648
Contributions reportées	1 378 302
Provision pour avantages sociaux futurs	4 441 053
Dettes à long terme	61 041 628
Fonds à destination spéciale	857 103
Passif environnemental	2 489 918

TOTAL DES PASSIFS 86 393 652

ACTIFS FINANCIERS NETS -42 287 087

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles	46 475 283
Stocks de fourniture	166 349
Frais payés d'avance	29 328

TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS 46 670 960

SURPLUS ACCUMULÉS 4 383 873

ÉTAT DES RÉSULTATS Exercice terminé le 30 juin 2014

REVENUS	\$
Taxes scolaires	17 383 878
Subventions de fonctionnement du Ministère	78 230 197
Autres subventions et contributions	533 854
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	256 813
Ventes de biens et services	4 533 827
Revenus divers	2 187 499
Amortissement des contributions reportées	54 352

REVENUS TOTAUX 103 180 420

DÉPENSES

Enseignement et formation	48 654 186
Soutien à l'enseignement et à la formation	24 719 813
Services d'appoint	11 834 737
Activités administratives	4 595 712
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	10 574 188
Activités connexes	2 987 803

DÉPENSES TOTALES 103 366 439

DÉFICIT DE L'EXERCICE -186 019



LES SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

Richard Carrière, directeur

Serge Poirier, directeur adjoint

Chantal Rochon, agente d'administration

Reddition de compte

Ce rapport rend compte à la population de la réalisation du plan stratégique de la commission scolaire et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec le ministre. En conséquence, les principales réalisations des Services éducatifs aux jeunes sont répertoriées dans la section intitulée *Reddition de compte 2013-2014*

Préscolaire 4 ans à temps plein

La commission scolaire a offert, dès la rentrée 2013, une nouvelle classe de la maternelle à temps plein, pour les enfants de 4 ans, à l'école Sainte-Agnès de Salaberry-de-Valleyfield. Ce service s'est ajouté à ceux déjà offerts aux enfants de 4 ans pour répondre à leurs besoins particuliers reliés à des difficultés de langage, à un handicap ou à un retard de développement aux écoles Notre-Dame-du-Rosaire à Ormstown, Jésus-Marie à Beauharnois et Sacré-Cœur à Salaberry-de-Valleyfield. La nouvelle classe de l'école Sainte-Agnès est donc venue bonifier cette offre de service.

Sept élèves ont donc entrepris leur cheminement scolaire par ce nouveau programme. Celui-ci s'inscrit dans le mandat de l'éducation préscolaire qui comporte trois volets : constituer un rite de passage qui donne le goût de l'école; favoriser le développement global de l'enfant en le motivant à exploiter l'ensemble de son potentiel; et jeter les bases de la scolarisation, notamment sur le plan social et cognitif.

Groupe de transition préscolaire-primaire

Au cours de l'année, la commission scolaire a également offert une classe de transition s'adressant à quelques élèves qui, après avoir vécu une année au préscolaire, ont été identifiés comme ayant des besoins spécifiques en lien avec le développement global de l'enfant. Cette classe leur permet de mieux entreprendre les apprentissages ciblés pour la première année du primaire.

Les objectifs poursuivis sont :

- Stimuler les enfants selon leurs besoins individuels particuliers pour favoriser la poursuite de leur scolarité en milieu régulier;
- Développer des habiletés favorisant l'autonomie, l'écoute, la concentration, la mémoire, les habiletés sociales et la motricité;
- Consolider les apprentissages du programme de formation du préscolaire tout en débutant ceux de 1^{re} année, afin d'outiller l'élève pour son passage au primaire.



1^{er} groupe de maternelle 4 ans avec leur enseignante Mylène Fecteau

Richard Carrière, directeur
Frank Burns, directeur adjoint

Des stratégies prometteuses

Les technologies évoluent rapidement. L'arrivée de nouveaux outils, tels que le tableau interactif et la tablette numérique, exigent de la commission scolaire un plan d'action concerté afin de répondre aux besoins, d'une part, de configuration et d'entretien et, d'autre part, d'appropriation et d'utilisation optimale par les intervenants concernés.

À ces fins, diverses stratégies de soutien sont déployées afin de répondre aux besoins précités, dont:

- Diverses interventions axées sur la mise à jour des nouvelles technologies auprès de notre équipe de techniciens;
- Une offre de formation de base sur le tableau numérique interactif;
- Une intégration des technologies de l'information et de la communication à l'enseignement via la proposition de situations d'apprentissage par notre équipe de conseillers pédagogiques.

De plus, nous avons rendu accessible, pour tous les usagers du portail Édu-Groupe (élèves, membres du personnel et parents), l'encyclopédie multimédia Universalis.

Enfin, un état de situation de tous les appareils informatiques est réalisé annuellement afin d'assurer une vigie de qualité quant aux services informatiques offerts à notre clientèle scolaire.





LES SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Denis Ménard, directeur général adjoint et responsable
des Services éducatifs aux adultes et à la formation
professionnelle
Lyse Baldwin, coordonnatrice

Reddition de compte

Ce rapport rend compte à la population de la réalisation du plan stratégique de la commission scolaire et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec le ministre. En conséquence, les principales réalisations des Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle sont répertoriées dans la section intitulée *Reddition de compte 2013-2014*.

Mécanique agricole

De la première cohorte débutée en novembre 2012, 9 élèves sur 12 ont obtenu leur diplôme d'études professionnelles. Une deuxième cohorte a débuté en septembre 2014 à l'aide d'une autorisation provisoire d'offrir le programme. Une demande d'autorisation permanente pour offrir le programme a été renouvelée auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en juin 2014.

Analyse de relocalisation du programme

Boucherie de détail

Afin de répondre aux besoins grandissants de main-d'oeuvre en boucherie et de favoriser une adéquation formation-emploi, une demande d'ajout d'espace au centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac a été produite auprès du ministre. Ces nouveaux espaces doivent permettre d'y aménager le programme Boucherie de détail. Une entente de location permet d'offrir temporairement la formation dans les locaux de la Boucherie Champlain à Salaberry-de-Valleyfield.

Centre de formation professionnelle des Moissons

Afin de faciliter l'organisation des cours et ainsi mieux répondre aux besoins de la clientèle, de nouvelles classes et de nouveaux bureaux sont maintenant occupés par le centre. Un nouveau partage des espaces du bâtiment occupés à la fois par le centre et l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois a rendu possible ces nouveaux aménagements.

Production animale – volet équin

Une entente de formation a été signée avec Agroparc Pont Château. Cette entente confirme la collaboration des dernières années et a permis à 15 élèves de bénéficier de cette formation en 2013-2014.

■ **Denis Ménard**, directeur général adjoint et responsable du Service aux entreprises

Le Service aux entreprises de la commission scolaire élabore et offre des programmes de formation sur mesure, adaptés à la main-d'œuvre active et pouvant être offerts sur les lieux de travail, dans des secteurs très diversifiés. Outre la formation proprement dite, le Service aux entreprises met à la disposition des entreprises des services-conseils en matière de perfectionnement de la main-d'œuvre. Il rend accessible à l'ensemble des entreprises, d'importantes ressources éducatives, tant au plan matériel (locaux, équipements, etc.) qu'au plan humain (formatrices et formateurs expérimentés en formation sur mesure et en contact étroit avec le milieu du travail).

Ainsi, au cours de l'année 2013-2014, ce service a poursuivi sa collaboration avec les employeurs du milieu industriel et les organismes de la région. L'offre de formation s'est orientée en grande partie sur l'entretien industriel, la santé et la sécurité au travail et les équipements de levage. Parmi les initiatives mises en place, nous retrouvons :

- L'implantation d'un service de perfectionnement et de reconnaissance des compétences pour les préposées aux bénéficiaires œuvrant dans les résidences privées du territoire, en collaboration avec Formarez, l'association des résidences pour personnes âgées du Québec;
- La réalisation d'une analyse de situation de travail des opérateurs en transformation alimentaire, dont les résultats ont été utilisés dans le cadre du développement du contenu de formation en ligne sur la transformation agroalimentaire. Le service a obtenu le mandat de développer le projet d'expérimentation de la formation en ligne, projet qui a été accepté par Emploi-Québec;
- L'organisation d'une conférence sur la sécurité ferroviaire à l'Union des Municipalités du Québec par son expert-conseil, Madame Zoubida Habek;
- L'organisation d'une formation, en collaboration avec le Service du transport scolaire, sur la gestion de la discipline dans les autobus scolaires. Cette formation a été offerte à la très grande majorité des chauffeurs des compagnies de transport desservant notre commission scolaire;
- L'implantation d'un service de soutien pour les utilisateurs du progiciel «Espace GPMO» permettant aux entreprises de réaliser une gestion prévisionnelle de main-d'œuvre et d'établir un plan d'action afin de limiter la perte des expertises lors de la prise de retraite de ses employés clés;
- Une nouvelle collaboration avec le Collectif régional de formation agricole, afin d'offrir différents ateliers de formation continue.

Le Service aux entreprises a finalement été reconnu cette année à titre de Centre autorisé d'examen pour l'Ordre des Infirmiers et Infirmières du Québec (OIIAQ) et site d'examen pour l'Association québécoise du Transport (AQTR).

Jean-François Lavertu, directeur
François Robichaud, directeur adjoint
Annie Léger, conseillère gestion de personnel
Alain Pagé, coordonnateur Santé et sécurité au travail

Les Services des ressources humaines assument un rôle important de services-conseils et d'expertise fonctionnelle auprès de la direction générale et de tous les gestionnaires de la commission scolaire afin d'offrir des conditions de travail optimales au personnel. Ils contribuent à la réalisation de la mission de la commission scolaire par le recrutement, la fidélisation et le développement des ressources humaines dont elle a besoin. En outre, au cours de l'année, les Services des ressources humaines ont recruté pas moins de 230 personnes pour assurer le renouvellement ou le remplacement du personnel nécessaire à répondre aux besoins des élèves.

Plus spécifiquement, c'est une équipe de 12 personnes qui œuvrent notamment à la dotation, à l'évaluation, à la rémunération, au perfectionnement, aux avantages sociaux et au développement organisationnel. Elles voient également au respect des conventions collectives et à la négociation des dispositions qui font l'objet de conventions locales.

Santé et sécurité au travail

Des efforts importants sont investis dans l'enrichissement de notre culture de santé et sécurité au travail et le développement d'habitudes de travail sécuritaires chez l'ensemble du personnel.

Des programmes concernant la gestion des espaces clos, la sécurité des machines et le cadenassage des énergies dangereuses font partie d'un plan d'action en santé et sécurité au travail élaboré avec soin et dont le déploiement est assuré par un coordonnateur en santé et sécurité au travail.

Gestion de la qualité de l'air

Dans la foulée de la publication des conclusions du rapport du vérificateur général de novembre 2012 et de la publication du document de référence du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la commission scolaire a entrepris la mise en œuvre de son approche systématique de gestion de la qualité de l'air laquelle prévoit un ensemble de mesures. Entre autres, la révision du programme d'entretien ménager des établissements a été amorcée en vue de la production de routes de travail destinée à optimiser les efforts d'entretien ménager. Des activités de formation ont aussi permis de contribuer à l'atteinte de cet objectif. Les moyens d'assurer la ventilation naturelle des locaux qui ne sont pas munis de systèmes mécaniques ont été diffusés. Aussi, un processus a été implanté pour permettre le signalement, le traitement et le suivi de toute situation d'inconfort des occupants.

Enfin, la commission scolaire est l'un des plus importants employeurs de la région avec ses quelque 1 758 employés réguliers et occasionnels qui œuvrent à la réussite des élèves.



LES SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

■ Jean-François Primeau, directeur

Les Services du Secrétariat général et des communications traitent des aspects liés à la vie corporative et aux communications de la commission scolaire. Son directeur est, en outre, secrétaire du conseil des commissaires et responsable de l'observation des règles contractuelles.

Ils assurent les relations avec les médias et ont émis 25 communiqués de presse et avis destinés à favoriser la diffusion de l'information, la participation aux activités de la commission scolaire, de ses écoles et de ses centres et la valorisation des réalisations des élèves et du personnel. De plus, ils veillent à la gestion du site Internet et de la mise à jour de son contenu.

Ils assurent également l'organisation et la tenue du programme de reconnaissance de la commission scolaire et la soirée honorifique pour les retraités et le personnel ayant atteint 25 ans de service.

Gestion documentaire et accès à l'information

À ce titre, les Services du Secrétariat général et des communications procèdent à la classification, la conservation et la destruction des documents conformément à la loi. Ils doivent notamment assurer la protection des renseignements personnels et en permettre l'accès aux personnes qui y ont droit, tout comme aux documents des organismes publics. Nous avons répondu à onze demandes d'accès aux documents des organismes publics, conformément à la loi.

En outre, la commission scolaire a répondu à 753* demandes de documents scolaires (relevés de notes, bulletins ou attestations) au cours de l'année. Près de 100 boîtes de dossiers ont été traitées et archivées. Près de 150 dossiers ont par ailleurs été récupérés des archives. Pour leur part, 410 boîtes de documents ont été déchiquetées.

Afin d'optimiser sa gestion documentaire, la commission scolaire a entamé l'implantation du système Clé de voûte développé pour répondre aux besoins particuliers des commissions scolaires.

La gestion des différends

Les Services du Secrétariat général et des communications de la commission scolaire ont reçu 133 demandes qui ont nécessité un suivi par les intervenants concernés. Ces demandes concernent des sujets de différentes natures : administrative (7), l'admission et le classement (19), la discipline (19), les interventions et services pédagogiques (31), la sécurité (23), les services complémentaires (18) et autres sujets (16).

En cours d'année, les parents de 22 élèves ont présenté une demande de révision d'une décision qui a été traitée promptement par les Services du secrétariat général et des communications et soumise au comité de révision qui a formulé ses constatations et recommandations au conseil des commissaires pour décision.

* Cette donnée a fait l'objet d'une modification le 9 novembre 2015

Jean-Sirice Loisel, directeur
Martin Laframboise, coordonnateur
Robert Leduc, contremaître
Alexandra Loyer/Marilyn Chabot, agente d'administration

Les allocations spécifiquement reçues pour l'investissement incluant l'amélioration, la transformation et le maintien des bâtiments ont permis la réalisation de projets d'investissement pour une valeur de 9 157 681 \$, lesquels se détaillent comme suit :

Embellissement des cours d'école.....	154 025 \$
Développement et équipement informatique.....	863 301 \$
Maintien des bâtiments.....	2 831 813 \$
Amélioration et travaux majeurs.....	1 019 237 \$
Mobilier appareillage et outillage	1 033 767 \$
Agrandissement d'un centre de formation professionnelle.....	3 255 538 \$

Qualité de l'air dans les établissements

• Relevé de la concentration de radon

Dans le cadre de ses démarches liées à la qualité de l'air, la commission scolaire a complété son opération de dépistage du radon dans tous ses établissements. Les résultats obtenus pour les détecteurs dans l'ensemble des bâtiments de la commission scolaire sont inférieurs à la limite d'exposition établie par Santé Canada. En conséquence, aucune action corrective concernant l'infiltration du radon dans les locaux évalués n'est recommandée.

• Contamination fongique

Dans la foulée de la rentrée scolaire, de la contamination fongique a été décelée dans trois de nos écoles : Saint-Jean, Frédéric-Girard et Langlois. Aussitôt la contamination détectée, les mesures nécessaires ont été entreprises pour assurer une occupation sécuritaire des bâtiments et entamer leur réhabilitation.

La réfection des locaux des écoles Frédéric-Girard et Langlois a été planifiée pour l'été 2014. À l'école Saint-Jean, le type de construction et l'étendue de la contamination ont justifié de demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport le financement pour la démolition et le remplacement des espaces visés. En février 2014, nous avons reçu du ministère l'autorisation de procéder à la réalisation des travaux dont l'échéancier prévoit qu'ils seront complétés pour la rentrée scolaire 2015-2016.

Une communication efficace avec les parents des élèves, une collaboration de la communauté et une célérité dans le traitement des demandes au ministère ont permis une résolution optimale de ces situations, tout en maintenant les services aux élèves.

Centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac

Pour ce qui est des travaux de construction du projet de réaménagement et d'agrandissement du Centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac, nous avons progressivement pris possession des locaux réaménagés et des nouveaux locaux au cours de l'année. Ainsi, ce sont six nouvelles classes, la cafétéria des élèves et les locaux des enseignants des programmes Mécanique industrielle de construction et d'entretien et Soudage-montage qui occupent les nouveaux espaces. Les ateliers nécessaires à ces programmes ont par ailleurs été réaménagés de façon à maximiser l'utilisation de l'espace et permettre l'ajout de salles dédiées au meulage et au coupage au plasma.

Embellissement des cours d'école

Dans le cadre des projets d'embellissement des cours d'école, des travaux ont été réalisés à l'école Saint-Eugène de Salaberry-de-Valleyfield et à l'école Omer-Séguin.

Maintien des actifs

Les investissements en maintien des actifs nous ont permis d'effectuer les travaux suivants :

- Remplacement et/ou amélioration de système de ventilation dans deux écoles secondaires;
- Remplacement du système de chauffage du rez-de-chaussée et du premier étage du centre administratif;
- Réfection de murs de maçonnerie dans deux établissements;
- Remplacement de finis de plancher dans les locaux de six établissements;
- Réfection de bassins de toiture de neuf établissements;
- Réfection de toilettes dans deux écoles secondaires;
- Remplacement de portes ou de fenêtres dans trois établissements;
- Réfection de finis intérieurs dans les locaux de deux établissements;
- Modifications des installations pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans un établissement de formation générale aux adultes.

Jean-Sirice Loisel, directeur
Mélanie Gignac, régisseur

Ce sont 6 471 élèves qui utilisent le transport scolaire. Les autobus mobilisés par la commission scolaire parcourent quotidiennement 14 815 kilomètres répartis sur 118 circuits et 492 parcours. Les élèves montent et descendent de l'autobus à domicile ou à l'un des 1 159 sites d'embarquement prévus.

Atelier d'initiation au transport scolaire

Pour une quatrième année consécutive, des ateliers d'initiation au transport scolaire ont été offerts aux enfants de 4 et 5 ans qui fréquentent les centres de la petite enfance du territoire de la commission scolaire en vue de leur entrée scolaire. Ces ateliers sont offerts gratuitement avec la collaboration des transporteurs scolaires. Plus de 300 futurs élèves de la maternelle se sont ainsi préparés à l'utilisation sécuritaire du transport scolaire.

Active ta ville

Dans le cadre de ce projet de la ville de Salaberry-de-Valleyfield, plusieurs partenaires, dont le service du transport scolaire, ont visité les directions et les membres du personnel des écoles primaires et secondaires pour en connaître davantage sur les habitudes de déplacement des élèves situés sur le territoire de Salaberry-de-Valleyfield.

Les partenaires ont également assuré des marches de repérage à proximité des écoles et dans les rues empruntées par les élèves afin d'identifier les aménagements urbains en place et les risques pour la sécurité. Les parents ont tous été également invités à répondre à un sondage en ligne afin de connaître les habitudes de transport de leurs enfants. L'équipe de Nature-Action, mandataire de Vélo-Québec dans la région pour le programme À pied, à vélo, ville active a ainsi pu réaliser pour chacune des écoles visitées, un plan de déplacement. Celui-ci identifie les aménagements et les obstacles aux déplacements actifs, et propose des pistes de solutions concrètes aux partenaires afin de favoriser le transport actif des élèves au quotidien.





REDDITION DE COMPTE CONCERNANT LA LUTTE À LA VIOLENCE ET À L'INTIMIDATION

L'article 96.12 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le directeur d'école transmet à la directrice générale de la commission scolaire, au regard de chaque plainte relative à un acte d'intimidation ou de violence dont il est saisi, un rapport sommaire qui fait état de la nature des événements qui se sont produits et du suivi qui leur a été donné.

Le tableau synthèse qui suit fait état de la fréquence des événements, selon leurs nature et catégorie, rapportés à la direction générale.

La fréquence des événements est présentée au moyen d'une échelle quantitative établie suivant la règle de conversion suivante :

Proportion des événements déclarés de l'école	Fréquence inscrite au tableau synthèse
Aucun	Jamais
Moins de 10 % des événements déclarés	Rarement
10 % et plus, mais moins de 20 %	Parfois
20 % et plus, mais moins de 50 %	Assez souvent
50 % et plus, mais moins de 75 %	Souvent
75 % et plus	Très souvent

Nature des interventions :

Toutes les plaintes ont fait l'objet d'un suivi par la direction de l'école. Les interventions suivantes, ont été mises en oeuvre, selon la nature des événements et les circonstances :

- Rencontre avec l'auteur d'un acte de violence ou d'intimidation, la victime, les témoins et les parents de chacun, élaboration d'une approche stratégique et suivi;
- Application de mesures de protection pour la victime et les témoins, selon le cas et suivi;
- Rencontre, référence et suivi avec le personnel professionnel de l'école ou des ressources spécialisées;
- Application de mesures réparatrices;
- Application de mesures et sanctions disciplinaires;
- Élaboration d'un plan d'intervention.

Mesures préventives :

Des mesures préventives ont aussi été réalisées dans les écoles, sous forme d'ateliers de sensibilisation et de conférence, par exemple. En outre, le comité de parents a organisé une conférence portant sur la cybersécurité offerte par un corps policier du territoire.

TABLEAU SYNTHÈSE DES PLAINTES / PLAN DE LUTTE 2013-2014

Nom de l'école	Fréquence des événements selon leur nature par rapport à l'ensemble des événements de l'école			
	Violence		Intimidation	Cyberintimidation
	Physique	Verbale		
Saint-Eugène	Très souvent	Jamais	Parfois	Jamais
Notre-Dame-de-la-Paix	Rarement	Assez souvent	Souvent	Jamais
Saint-Étienne	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Jésus-Marie	Jamais	Assez souvent	Souvent	Jamais
Saint-Paul	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Sacré-Coeur	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Saint-Urbain	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Montpetit	Souvent	Parfois	Assez souvent	Jamais
Saint-Jean	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Centrale Saint-Antoine-Abbé	Souvent	Parfois	Parfois	Jamais
Omer-Séguin	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Notre-Dame-du-Rosaire	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Notre-Dame	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Des Jeunes-Riverains	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Notre-Dame-de-l'Assomption	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Marie-Rose	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Élisabeth-Monette	Souvent	Parfois	Assez souvent	Rarement
Montpetit	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Sainte-Agnès	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Saint-Joseph-Artisan	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Langlois	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Frédéric-Girard	Parfois	Assez souvent	Souvent	Jamais
Dominique-Savio	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Notre-Dame-du-Saint-Esprit	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Sacré-Coeur	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Saint-Eugène	Parfois	Jamais	Souvent	Parfois
Du Parcours	Parfois	Souvent	Parfois	Jamais
Patriotes-de-Beauharnois	Assez souvent	Souvent	Jamais	Rarement
Sainte-Martine	Assez souvent	Assez souvent	Parfois	Rarement
Edgar-Hébert	Souvent	Souvent	Jamais	Jamais
De la Baie-St-François	Assez souvent	Parfois	Assez souvent	Jamais
Arthur-Pigeon	Jamais	Rarement	Très souvent	Jamais

■ Monique Théroux, protecteur de l'élève

En mai 2010, le conseil des commissaires a désigné, pour une période de trois ans, Mme Monique Théroux, au titre de protecteur de l'élève, conformément à la *Loi sur l'instruction publique*. Son mandat a été renouvelé le 1^{er} juillet 2013, encore pour une durée de trois ans.

Au cours de l'exercice 2013-2014, une plainte a été formulée auprès du Protecteur de l'élève.

Cette plainte faisait suite à une décision du comité de révision à l'effet de maintenir le refus d'une entente extra-territoriale. Après étude, le protecteur de l'élève a conclu que la plainte était non fondée, puisque la Politique relative à l'admission, à l'inscription et au transfert des élèves dans les écoles précise qu'une des conditions pour permettre une telle entente est que le programme visé soit un programme sport-études reconnu par le ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, ce qui n'était pas le cas.

De plus, l'analyse du dossier a amené le protecteur de l'élève à formuler une recommandation relative aux besoins de l'élève, soit :

Que l'école procède à un plan d'intervention conformément à la Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Cet avis a été déposé au conseil des commissaires mais puisqu'il s'agit de l'application d'une politique, celui-ci n'a pas à statuer sur la recommandation.

Le [rapport annuel 2013-2014 du protecteur de l'élève](#) est disponible dans le site Internet de la commission scolaire.



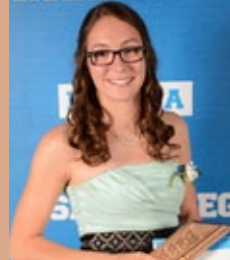
Monique Théroux



RÉDUCTION DE LA TAILLE DE L'EFFECTIF ET DES DÉPENSES DE NATURE ADMINISTRATIVE

En vertu de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014, la commission scolaire, comme les autres organismes du réseau de l'éducation, doit rendre des comptes sur la réduction de son effectif et de ses dépenses de nature administrative.

Au cours de l'année 2013-2014, le total des dépenses de frais de déplacement, de formation et de publicité a diminué de 67 % par rapport à l'année de référence 2009-2010, alors que l'ensemble des dépenses administratives ont, quant à elles, diminué de 11 %. De plus, la commission scolaire a aboli 1 poste en 2013-2014 dans les corps d'emploi visés par le plan de réduction portant à 5,2 le nombre total de postes abolis depuis l'année de référence. Par conséquent, la commission scolaire a atteint les cibles de réduction fixées par la loi.



Innovover, s'engager, réussir!

REDDITION DE COMPTE 2013/2014 COMMISSION SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

Convention de partenariat - année 2013-2014

(consultez le texte intégral de la convention de partenariat au www.csvt.qc.ca)

Plan stratégique
2011-2015

(consultez le texte intégral du plan stratégique au www.csvt.qc.ca)

ORIENTATION 1 – LE DÉVELOPPEMENT DU PLEIN POTENTIEL DE L'ÉLÈVE

Axe d'intervention

Cibles visées
pour 2014-2015

Principales réalisations

Résultats

La réussite éducative et la persévérance scolaire

Diplomation et qualification

Augmenter le taux de diplomation et de qualification soit de 61,6 % en 2009-2010 à 68 % en 2014-2015 chez les moins de 20 ans.

Décrochage

Diminuer le taux de décrochage de 2,1 %, soit de 22,1 % en 2008-2009 à 20 % en 2014-2015.

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

► Approche orientante :

- La réalisation de deux situations d'apprentissage reliées à l'approche orientante pour tous les élèves du 3^e cycle du primaire.
- La tenue de journées congrès auprès des élèves de 2^e secondaire en lien avec le choix de parcours au 2^e cycle du secondaire.
- La tenue de salons des métiers et professions dans les écoles secondaires.
- Les journées d'expérimentation dans le cadre du cours d'exploration de la formation professionnelle.
- Les soirées d'information auprès des parents des élèves de 3^e secondaire, en lien avec le choix de séquence en mathématique 4^e secondaire.
- Un parcours transitoire a été développé par deux écoles secondaires, dans le cadre de la réorganisation des cours de Pré-Dep 4 et la mise sur pied de la concomitance.
- La tenue d'une activité d'exploration de différents métiers de la formation professionnelle pour tous les élèves de 6^e année : Métiers en vedette.

► Rencontres simultanées des tables des directrices et directeurs du secteur des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle :

- Des rencontres simultanées ont permis à trois écoles secondaires, en partenariat avec nos deux centres de formation professionnelle, de planifier une offre de formation en concomitance s'adressant aux élèves de 4^e secondaire afin que ces derniers bénéficient d'une formation professionnelle tout en complétant les prérequis exigés pour la diplomation.

Cette offre de formation en concomitance avec le secteur des jeunes a été développée comme suit :

- École de la Baie-Saint-François : Vente conseil, Mécanique industrielle;
- École secondaire des Patriotes-de-Beauharnois : Réalisation d'aménagements paysagers;
- École Arthur-Pigeon : Vente conseil.

► Par l'entremise du projet l'Accessible, développer et entretenir des liens avec les partenaires de la région :

- Nous avons entretenu le site Internet de l'Accessible en y déposant les activités des partenaires de la région. Ce site se veut un lieu de partage d'information, de demandes de ressources, etc.

Diplomation et qualification

Le taux de diplomation se calcule après 7 ans de fréquentation scolaire.

Taux de diplomation et de qualification

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Filles	71,8 %	68,4 %	69,8 %	70,2 %
Garçons	52,0 %	59,4 %	62,5 %	59,3 %
Total	61,6 %	64,0 %	65,9 %	64,7 %

En 2012-2013, le taux de diplomation chez les filles est passé de 69,8 % à 70,2%. Le taux chez les garçons a toutefois connu une baisse le ramenant à 59,3 %, très près de ce qu'il était en 2010-2011. Le taux combiné connaît, pour sa part, une baisse de 1,2 % comparativement au taux de 2011-2012.

Le taux de retard à l'entrée au secondaire est passé de 20,3 % (cohorte 2004), à 17,8 % (cohorte 2005) puis à 13,0 % (cohorte 2006).

Décrochage

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Filles	17,3 %	20,7 %	15,6 %	17,1 %
Garçons	27,3 %	26,7 %	30,7 %	27,3 %
Total	22,1 %	23,6 %	23,4 %	22,3 %

Le taux de décrochage connaît une baisse de plus de 1 %, comparativement aux deux dernières années.

L'écart du taux de décrochage entre les filles et les garçons a diminué à 10,2 % en 2011-2012 comparativement à 15,1 % en 2010-2011, et ce, par une augmentation de 1,5 % chez les filles contre une diminution plus substantielle de 3,4 % chez les garçons.

Axe d'intervention	Cibles visées pour 2014-2015	Principales réalisations	Résultats									
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">La réussite éducative et la persévérance scolaire</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Stratégies d'intervention prometteuses auprès des élèves à risque de décrochage : <ul style="list-style-type: none"> • Le programme Alternative à la suspension est déjà implanté à notre commission scolaire. • L'implantation de Trait d'union s'est poursuivie en 2013-2014 par : <ul style="list-style-type: none"> - une démarche de transfert d'expertise effectuée auprès de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke; - un rappel de la vision de la commission scolaire, en ce qui a trait à la prévention du décrochage scolaire; - un bilan sommaire d'implantation produit par les écoles secondaires, accompagné de perspectives de développement pour 2014-2015. ▶ Démarche de partenariat : <ul style="list-style-type: none"> • L'organisme Opères a fait la promotion du programme 4-9-15 auprès des parents et des élèves lors de la remise des bulletins au secondaire. ▶ Outil informatique LUMIX : <ul style="list-style-type: none"> • Un comité LUMIX est toujours actif. En 2013-2014, avec l'apport d'un consultant en la matière, le comité a procédé à l'appropriation de LUMIX SSRS incluant la validation sous-jacente quant à la concordance des données avec GPI. Le processus de validation sera complété au cours de l'année scolaire 2014-2015. 										
	<p>Le taux de qualification en FMSS Atteindre un taux de qualification de 70 % chez les élèves inscrits en FMSS.</p>	<p>L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes, dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ L'organisation des services éducatifs : <ul style="list-style-type: none"> • En 2013-2014, nous avons analysé la possibilité d'établir une passerelle pour les qualifiés du Parcours FMSS et la formation professionnelle via un programme de concomitance. Quatre élèves bénéficieront de cette passerelle en 2014-2015. ▶ Parcours axé sur l'emploi : <ul style="list-style-type: none"> • Chaque école secondaire, offrant le Parcours axé sur l'emploi, a effectué un suivi périodique des résultats des élèves concernés ainsi qu'un suivi régulier des causes d'abandon chez certains élèves. 	<p>Le taux de qualification en FMSS</p> <table border="1" data-bbox="2405 943 2996 1018"> <thead> <tr> <th></th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total</td> <td>66,35 %</td> <td>55,45 %</td> <td>63,64 %</td> <td>67,77 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le taux de qualification en FMSS a grimpé de 4,13 %, s'approchant ainsi à 2,23 % de la cible fixée pour 2014-2015.</p>		2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Total	66,35 %	55,45 %	63,64 %
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014								
Total	66,35 %	55,45 %	63,64 %	67,77 %								

- Offrir aux élèves inscrits en formation générale des jeunes, notamment les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, des pratiques pédagogiques diversifiées leur permettant de développer leur plein potentiel d'apprentissage afin de trouver un projet de vie à leur mesure :
- Au cours de l'année 2013-2014, l'accent fût mis sur les mesures adaptatives incluant les supports technologiques.

Le taux de réussite des élèves de moins de 20 ans, inscrits en FGA

Augmenter le taux de réussite des élèves de moins de 20 ans, inscrits en FGA :

- de 3,9 % au 1^{er} cycle du secondaire (passer de 59,1 % à 63 %);
- de 3,8 % au 2^e cycle du secondaire (passer de 41,2 % à 45 %).

► Soutenir les centres d'éducation des adultes et les centres de formation professionnelle dans la réussite des élèves :

- Mise en œuvre d'une démarche de suivi des échéanciers, du parcours et la réussite de l'élève avec l'outil TOSCA NET.
- En 2013-2014, nous avons développé une offre de formation en concomitance en partenariat avec le secteur des jeunes. 42 jeunes ont été ciblés pour débiter en 2014-2015. Conséquemment, il y aura une incidence positive sur la réussite des élèves.

► Les plans d'intervention

- Les intervenantes de la FGA ont entrepris de définir des aspects du plan d'intervention notamment : les mesures particulières pouvant être appliquées, l'écriture du plan et le personnel participant au plan.

► Outil informatique LUMIX :

- Face aux limites de l'outil LUMIX, des outils maison en FGA ont été créés. Avec la venue de la version SSRS de l'outil LUMIX, de nouveaux gabarits doivent être développés en 2014-2015 pour la FGA.

Le taux de réussite des élèves de moins de 20 ans, inscrits en FGA

	CS	QC	CS	QC	CS	QC	CS	QC	CS	QC
	2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		2011-2012	
1 ^{er} cycle	40,0 %	36,5 %	59,1 %	20,7 %	50,0 %	20,6 %	24,1 %	21 %	27,1 %	21,1 %
2 ^e cycle	42,0 %	41 %	41,2 %	36 %	51,9 %	37,5 %	39,9 %	36,5 %	39,8 %	37,1 %

Données extraites – Indicateurs nationaux 2013-2014

CS : Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands - QC : ensemble du réseau au Québec

Il y a donc un écart important entre la cible à atteindre et le taux actuel.

Atteindre un taux de 40 % des nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits à la formation professionnelle.

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

► Diffuser et valoriser la formation professionnelle :

- Nous avons développé une offre de formation en concomitance susceptible d'augmenter le nombre d'élèves qui s'inscrivent en formation professionnelle et plus particulièrement des élèves de moins de 20 ans.
- Aussi, de concert avec trois autres commissions scolaires avoisinantes, plus de 4 500 élèves de 6^e année, dont 646 de la commission scolaire ont participé à l'évènement Métiers en vedette qui a permis aux élèves d'expérimenter deux métiers de leurs choix. Plus de 250 parents sont aussi venus visiter les installations.
- Une activité servant de préambule à la sortie aux Métiers en vedette a été conçue et présentée à toutes les classes de 6^e année de la commission scolaire. Une activité de retour sur les métiers a aussi été préparée et remise aux enseignants et enseignantes des classes concernées.
- La conseillère en orientation a organisé plusieurs visites dans les deux centres de formation professionnelle notamment pour des enseignants et enseignantes du secondaire, des intervenantes de différents organismes, etc.

► Plan de communication pour la formation professionnelle :

- Le plan de communication pour la formation professionnelle est actualisé annuellement dans chacun de nos établissements secondaires et centres de formation professionnelle.

► Un plan de formation adapté aux besoins du personnel enseignant :

- Les conseillères pédagogiques ont poursuivi leur accompagnement dans l'implantation des nouveaux cours.

Le taux des nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits à la formation professionnelle

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Nbre d'élèves	128	138	131	113	121
Total	37,5 %	38,8 %	38,2 %	39,0 %	37,6 %

Malgré une légère baisse de la proportion d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle, le nombre d'élèves a augmenté de 2011-2012 à 2012-2013.

Axe d'intervention	Cibles visées pour 2014-2015	Principales réalisations	Résultats																																												
	<p>Taux de réussite en lecture, 2^e année du primaire, classes régulières Atteindre un taux de réussite en lecture de 95 % au résultat final de la 2^e année du 1^{er} cycle du primaire chez les élèves des classes régulières.</p> <p>Taux de réussite en lecture, 2^e année du secondaire, classes régulières Atteindre un taux de réussite en lecture de 80 %, au résultat final de la 2^e année du secondaire chez les élèves des classes régulières</p> <p>Taux de réussite, épreuve de français, 5^e secondaire, volet écriture, épreuve unique du MELS Atteindre un taux de réussite de 85 %, à l'épreuve de français, 5^e secondaire, volet écriture, épreuve unique du MELS de juin.</p>	<p>L'amélioration de la maîtrise de la langue française</p> <p>► Accompagnement aux enseignants du préscolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Un soutien a été offert aux enseignants dans la réalisation des pratiques suivantes : émergence de l'écrit et conscience phonologique. Poursuite des projets de développement pédagogique au primaire, en lien avec le Continuum en lecture. <p>► L'enseignement explicite des stratégies de lecture et d'écriture :</p> <p>Au primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Révision des notions avec certaines équipes-écoles en lien avec la différenciation pédagogique (mesures adaptatives vs évaluation des apprentissages). Formation sur la grammaire syntaxique et les stratégies en lecture. Modélisation sur les entretiens de lecture. <p>Au secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Retour sur le prototype d'examen de lecture du MELS et sur l'épreuve obligatoire en écriture. Regard sur les grilles d'évaluation. Identification des éléments à approfondir. Travail sur la justification (écriture et lecture). Élaboration d'un document sur la justification pour bien construire une réponse. Remise d'un portfolio sur la justification avec exercices. Travail sur les stratégies de lecture et sur l'enseignement explicite des stratégies de lecture. Remise d'un portfolio sur les stratégies de lecture avec exercices. Travail sur le prototype de lecture pour l'harmonisation des pratiques de l'ensemble des écoles. <p>► Volets complémentaires en français, bibliothèques et littérature jeunesse :</p> <p>Mise à niveau des bibliothèques scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Intervention dans plusieurs écoles pour prendre en charge le développement de collections afin de rehausser, de varier et d'équilibrer le contenu des bibliothèques. Achèvement de projets d'informatisation au primaire. Amélioration du système de gestion de base de données Regard afin de répondre aux besoins du Continuum en lecture et autres besoins pédagogiques (ex. : ajout de liens vers Livres ouverts). Réaménagement de bibliothèques. <p>Événements littéraires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Tenue de nombreuses activités de promotion littéraire auprès d'enseignants et/ou d'élèves : ateliers sur le manga, salons du livre, etc. Un projet pilote de prêts de livres durant les vacances d'été 2014 a été expérimenté à l'école Sainte-Martine. <p>Centre de ressources pédagogiques (centre de documentation de la commission scolaire) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Poursuite du développement de collections (ajout d'ouvrages pédagogiques et littéraires, de trousseaux pédagogiques). Production régulière d'une liste de nouveautés distribuées dans toutes les écoles et centres. <p>► Cours d'appoint et cours d'été :</p> <ul style="list-style-type: none"> Différents cours d'appoint sont offerts à des clientèles ciblées dans chacune de nos écoles secondaires (français, mathématique, science, anglais, histoire...). Nous avons offert aux élèves du 2^e cycle du secondaire, la possibilité de suivre des cours en ligne durant l'été 2014. L'expérience s'est avérée positive, permettant aux élèves concernés d'avoir plus de flexibilité quant à l'horaire des cours. De plus, 257 élèves ont suivi des cours d'été offerts par la commission scolaire. Le taux de réussite pour l'ensemble des élèves inscrits à l'ensemble des cours offerts à l'été 2014 est de 93 %. 	<p>Taux de réussite en lecture, 2^e année du primaire, classes régulières.</p> <table border="1" data-bbox="2265 288 2955 364"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total</td> <td>89,2 %</td> <td>91,9 %</td> <td>89,3 %</td> <td>91,9 %</td> <td>92,26 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Au cours des 3 dernières années, notre taux de réussite a progressé de 89,3 % à 92,26 %.</p> <p>Taux de réussite en lecture, 2^e année du secondaire, classes régulières.</p> <table border="1" data-bbox="2265 647 2955 723"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total</td> <td>71,0 %</td> <td>70,9 %</td> <td>69,6 %</td> <td>75,3 %</td> <td>72,89 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Taux de réussite, épreuve de français, 5^e secondaire, volet écriture, épreuve unique du MELS</p> <table border="1" data-bbox="2265 973 2918 1122"> <thead> <tr> <th></th> <th>Juin 2010</th> <th>Juin 2011</th> <th>Juin 2012</th> <th>Juin 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Filles</td> <td>80,5 %</td> <td>77,1 %</td> <td>77,2 %</td> <td>75,3 %</td> </tr> <tr> <td>Garçons</td> <td>70,4 %</td> <td>66,8 %</td> <td>62,2 %</td> <td>64,9 %</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>76,0 %</td> <td>72,6 %</td> <td>70,8 %</td> <td>71 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le taux de réussite à l'épreuve de français, 5^e secondaire, volet écriture, épreuve unique du MELS de juin, s'est maintenu de juin 2012 à juin 2013. alors que le taux de réussite dans l'ensemble du réseau public a connu une légère diminution. Un écart de 8,6 points sépare le taux de la commission scolaire à celui du réseau public qui se situe à 79,6 %.</p>		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Total	89,2 %	91,9 %	89,3 %	91,9 %	92,26 %		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Total	71,0 %	70,9 %	69,6 %	75,3 %	72,89 %		Juin 2010	Juin 2011	Juin 2012	Juin 2013	Filles	80,5 %	77,1 %	77,2 %	75,3 %	Garçons	70,4 %	66,8 %	62,2 %	64,9 %	Total	76,0 %	72,6 %	70,8 %	71 %
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014																																										
Total	89,2 %	91,9 %	89,3 %	91,9 %	92,26 %																																										
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014																																										
Total	71,0 %	70,9 %	69,6 %	75,3 %	72,89 %																																										
	Juin 2010	Juin 2011	Juin 2012	Juin 2013																																											
Filles	80,5 %	77,1 %	77,2 %	75,3 %																																											
Garçons	70,4 %	66,8 %	62,2 %	64,9 %																																											
Total	76,0 %	72,6 %	70,8 %	71 %																																											

Axe d'intervention	Cibles visées pour 2014-2015	Principales réalisations	Résultats																														
<p>Le développement des compétences en mathématique</p>	<p>Taux de réussite en mathématique, classes régulières Atteindre un taux de réussite en mathématique de 75 % en 2014-2015 chez les élèves des classes régulières de 2^e et 3^e secondaire, à l'exclusion des classes de FMSS et FPT.</p> <p>Taux de réussite en mathématique, séquences Culture, société et technique Atteindre un taux de réussite en mathématique de 70 % en 2014-2015, chez les élèves de 4^e secondaire, séquence Culture, société et technique.</p>	<p>L'amélioration de la réussite en mathématique</p> <p>► L'offre de formation et d'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nous avons poursuivi notre offre de formation et d'accompagnement à différents égards. <p>Au primaire, sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> la progression des apprentissages; la résolution de problème; la macroplanification en mathématique; le calcul mental, le calcul écrit et les tables au trois cycles; l'analyse et l'arrimage des pratiques en mathématique. <p>Au secondaire, sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'appropriation du référentiel en mathématique; l'analyse des épreuves ministérielles; l'élaboration d'une épreuve locale pour la compétence 1 en Sciences naturelles en mathématique de 4^e secondaire, séquence Sciences naturelles (SN). <p>► Outiller les directions pour la réalisation annuelle de plusieurs situations problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nous avons poursuivi la passation d'une épreuve de la commission scolaire aux 1^{er} et 2^e cycles du primaire. 	<p>Taux de réussite en mathématique, classes régulières</p> <table border="1" data-bbox="2225 254 2933 368"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2^e sec.</td> <td>72,7 %</td> <td>75,6 %</td> <td>73,7 %</td> <td>76,0 %</td> <td>80,80 %</td> </tr> <tr> <td>3^e sec.</td> <td>71,7 %</td> <td>75,3 %</td> <td>76,8 %</td> <td>73,3 %</td> <td>81,69 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Taux de réussite en mathématique, séquence Culture, société et technique</p> <table border="1" data-bbox="2225 566 2933 641"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4^e sec.</td> <td>70,3 %</td> <td>68,7 %</td> <td>68,5 %</td> <td>69,3 %</td> <td>69,63 %</td> </tr> </tbody> </table>		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2 ^e sec.	72,7 %	75,6 %	73,7 %	76,0 %	80,80 %	3 ^e sec.	71,7 %	75,3 %	76,8 %	73,3 %	81,69 %		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	4 ^e sec.	70,3 %	68,7 %	68,5 %	69,3 %	69,63 %
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014																												
2 ^e sec.	72,7 %	75,6 %	73,7 %	76,0 %	80,80 %																												
3 ^e sec.	71,7 %	75,3 %	76,8 %	73,3 %	81,69 %																												
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014																												
4 ^e sec.	70,3 %	68,7 %	68,5 %	69,3 %	69,63 %																												

ORIENTATION 2 - LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES

Axe d'intervention	Principales réalisations
<p>Le développement des compétences du personnel</p>	<p>► Soutenir et valoriser le développement des compétences professionnelles et l'innovation pédagogique dans nos établissements :</p> <ul style="list-style-type: none"> Chaque école primaire a déposé un plan de formation et l'ensemble des écoles secondaires ont confié des mandats de concertation aux conseillères pédagogiques. De sorte qu'en 2013-2014, plus de 250 offres de formation ont été déployées par l'équipe des Services éducatifs aux jeunes afin de répondre aux besoins de formation exprimés par les équipes-écoles. De plus, une conférence fut prononcée par M. Richard Robillard sur l'intelligence émotionnelle rejoignant tous les enseignants du primaire ainsi que quelques équipes-écoles au secondaire. Annuellement, la commission scolaire souligne l'engagement et l'innovation pédagogique de son personnel au moyen de son programme de reconnaissance. Les onze projets finalistes ont été mis à l'honneur et diffusés auprès de l'ensemble du personnel et sur le site Internet de la commission scolaire. Plus de détails sont aussi disponibles dans ce rapport annuel sous la rubrique <i>En manchettes</i>.

ORIENTATION 3 – LE CLIMAT DE VIE DANS NOS ÉTABLISSEMENTS

Axe d'intervention	Cible visée pour 2014-2015	Principales réalisations	Résultat
Un climat propice aux apprentissages	<p>Faire passer de 24 à 37 le nombre d'établissements ayant un protocole décrivant leur stratégie locale de prévention et d'intervention mise en place pour contrer la violence. Par conséquent, 100 % des établissements de la commission scolaire devront avoir un protocole.</p>	<p>L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Plan de lutte contre l'intimidation et la violence <ul style="list-style-type: none"> • Des outils ont été élaborés par la ressource régionale puis proposés aux directions du primaire et du secondaire afin d'effectuer un suivi sur les moyens mis en place dans le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, son actualisation et l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. • Voir aussi la section relative à la reddition de compte concernant la lutte à la violence et à l'intimidation du rapport annuel. En outre, un tableau synthèse de la fréquence des événements rapportés à la direction générale y est reproduit. • En cours d'année, les écoles ont entrepris l'évaluation de leurs résultats au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence, et l'actualisation de leur plan. 	<p>Conformément aux dispositions de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, toutes les écoles ont adopté un plan de lutte contre l'intimidation et la violence.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Soutenir le développement de la santé globale (mentale et physique) : <ul style="list-style-type: none"> • Les écoles primaires bénéficient du programme École en forme et en santé. De plus, les enseignants d'éducation physique et à la santé au primaire ont réalisés plusieurs projets rassembleurs tout au long de l'année scolaire 2013-2014. À titre d'exemples, citons diverses courses, un triathlon pour toutes les 4^e années ainsi que la ligue de mini-basket. • Les écoles secondaires bénéficient des programmes Jeunes actifs au secondaire et Culture du sport au secondaire. De plus, ces dernières sont associées au Réseau sport étudiant du Québec. Enfin, chaque école secondaire s'est dotée de volets sportifs, et ce, tant en insertion à la maquette de cours offerts que des activités parascolaires qui répondent aux intérêts des élèves. • Québec en forme via Jeunesse rurale en forme et Vie en forme, constitue également un partenaire de premier choix dans le développement de saines habitudes de vie. Cet organisme a permis, entre autres, la libération à demi-temps d'un enseignant en éducation physique et à la santé. Cette ressource a assuré un travail de coordination au regard des diverses activités précitées. • De plus, la commission scolaire dispense des services professionnels (psychologie, psychoéducation et orthophonie) et de soutien par des techniciennes en éducation spécialisée et des préposés aux élèves handicapés auprès des élèves, dans le cadre des programmes complémentaires en lien avec le développement de la santé globale. • Enfin chaque équipe-école, via la convention de gestion et de réussite éducative, peaufine une série de moyens visant le développement de saines habitudes de vie auprès des élèves. ▶ S'assurer de la qualité des infrastructures et de l'entretien des immeubles : <ul style="list-style-type: none"> • Voir la section relative aux Services des ressources matérielles du rapport annuel. 			

ORIENTATION 4 – LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, CULTUREL ET ÉCONOMIQUE

Axes d'intervention	Principales réalisations
<p>La valorisation de l'école publique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Promouvoir l'accessibilité et la qualité des services par nos établissements scolaires et leurs milieux de vie attrayants et stimulants : <ul style="list-style-type: none"> • Les projets et les partenariats en culture ont eu des répercussions positives dans les milieux. Le programme La Culture à l'école a soutenu 32 projets variés dans les écoles primaires et secondaires. Dans ces écoles, 5 écrivains ont animé des ateliers en littérature jeunesse alors que 21 artistes ont présenté et travaillé différentes formes d'art avec les élèves. De plus, 20 sorties scolaires ont été faites dans des organismes culturels. • Un prix de partenariat du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie a été décerné au projet « Explo-culture » qui offre des ateliers faisant découvrir des formes d'art en activités parascolaires gratuites. • Le site Internet de la commission scolaire a développé une section pour accueillir des microsites pour les écoles primaires et secondaires. • Divers communiqués sont régulièrement diffusés et publiés afin de mettre en valeur différentes réalisations effectuées dans nos écoles et nos centres.
<p>Le partenariat avec notre milieu</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Favoriser la collaboration et la participation des parents à la vie scolaire de leur enfant : <ul style="list-style-type: none"> • Particulièrement en ce qui concerne les transitions, les parents reçoivent un dépliant d'information lors du passage du préscolaire au primaire ainsi que lors du passage du primaire au secondaire. • À chaque début d'année, les parents reçoivent des informations sur les normes et modalités portant sur l'évaluation des apprentissages. • Enfin, toutes les écoles primaires et secondaires organisent des soirées d'information sur divers sujets concernant le cheminement scolaire de leur enfant. • Après l'élection des nouveaux membres des conseils d'établissement, une soirée d'information est offerte dans le but de leur permettre de s'approprier les rôles et responsabilités du conseil. • La commission scolaire assure une collaboration constante au comité de parents et soutient la réalisation de ses activités, notamment lors de l'organisation de leurs conférences annuelles portant cette année, d'une part, sur la cybersécurité offerte par un corps policier et, d'autre part, <i>Pour parents débordés et en manque d'énergie</i> offerte par Mme Francine Ferland. ▶ Associer les partenaires de la communauté à la réussite éducative des élèves : <ul style="list-style-type: none"> • Avec les comités de réussite éducative des deux MRC de notre territoire, nous participons à la mise en oeuvre de plans d'action. • La complémentarité établie avec nos partenaires de la communauté a contribué à la réalisation de plusieurs projets ayant des retombées prometteuses auprès de notre clientèle scolaire. Parmi ceux-ci : Projet réussite Samajam, Alternative à la suspension, Pacte vert, En route vers l'école, Apprentis frontaliers... <ul style="list-style-type: none"> - Un projet-pilote permettant aux élèves du 2^e cycle du primaire d'explorer et de comprendre des concepts d'histoire et d'archéologie a été réalisé avec les trois institutions muséales du territoire en collaboration avec les municipalités et un député; - Un grand rassemblement musical a réuni plus de 500 élèves du 3^e cycle des écoles primaires et des écoles secondaires dans les locaux du Collège de Valleyfield. Les élèves ont découvert différentes techniques musicales et ont offert une prestation musicale à la fin de la journée dans la salle Albert-Dumouchel; - Chaque école primaire de la commission scolaire possède désormais deux trousseaux contenant une quarantaine d'échantillons de roches, de minéraux et de cristaux, accompagnés d'un manuel d'atelier et d'un rapport de laboratoire qui permettent aux élèves d'explorer certains phénomènes scientifiques, grâce à la générosité de Advantage Education Services Inc. une entreprise de production de matériel pédagogique.



Commission scolaire de la
Vallée-des-Tisserands
Artisans de notre avenir

630, rue Ellice,
Beauharnois (Québec) J6N 3S1
Sans frais : 1 877 225.2788
Téléphone : 450 225.2788
Télécopieur : 450 225.0691
Courriel : info@csvt.qc.ca
www.csvt.qc.ca